

**Mieux connaître
les partenaires de
l'Éducation Nationale
en Picardie**

Présentation du projet

Ce document est l'aboutissement d'un projet collaboratif mis en œuvre par les enseignants documentalistes stagiaires de l'IUFM d'Amiens. L'objectif était de rencontrer et d'interviewer des partenaires potentiels des établissements scolaires, afin de mieux connaître leurs fonctionnements, leurs propositions, leurs attentes... Bien sûr, 15 personnes et quelques semaines ne suffisaient pas pour rencontrer tous les partenaires de la Picardie ! Ce document n'est donc pas un catalogue et ne se veut pas exhaustif. Il sera, nous l'espérons, augmenté par les prochains stagiaires, ou par les documentalistes de l'académie.

Les partenaires ont été interviewés par 1, 2 ou 3 stagiaires, et même si les attentes avaient été réfléchies et définies en groupe au préalable, une interview ne saurait se figer dans une série de questions. C'est d'abord un dialogue entre personnes intéressées par le même objectif : faire de l'acte d'éduquer un plaisir pour tous, en le rendant vivant et dynamique.

Ainsi, si la mise en page est unifiée au niveau de la police, la présentation et le contenu de chaque document varie, reflétant l'aspect unique de chaque interview, et la personnalité de chaque auteur.

Auteurs : PLC2 documentation promotion 2007/2008

Sommaire

1 Culture	
1.1 Institutions	
Le Conseil Régional / Direction de la culture et du patrimoine.....	4
Conseil général de la Somme	6
1.2 Spectacles vivants	
Maison de la Culture d'Amiens.....	8
La comédie de Picardie.....	9
LA FAIENCERIE – théâtre	10
La Maison du Théâtre d'Amiens.....	13
1.3 Cinéma	
ACAP – Pôle Image Picardie.....	15
Ciné St Leu.....	17
2 Lecture	
2.1 Lieux de prêts	
Bibliothèque Départementale de la Somme.....	20
Centre régional de documentation pédagogique / CRDP Amiens	22
CDDP de l'Oise.....	25
BDP Oise à Senlis (annexe de Beauvais).....	27
2.2 Développement de la lecture	
URLIP (Union Régionale de Lutte contre l' Illettrisme en Picardie).....	30
MIEL - Médiation Insertion Education par la Lecture.....	34
« La Ville aux livres » - Association loi 1901.....	36
Association « On a marché sur la bulle »	37
3 Médias	
Le Courrier Picard	40
Canal Nord – La télévision des quartiers d'Amiens.....	42
CLEMI d'Amiens.....	44
4 Culture scientifique	
Le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE).....	47
ADEME.....	51
5 Patrimoine	
L'Historial de la Grande Guerre.....	53
Caverne du Dragon Le Chemin des Dames.....	56
Les Ambiani (reconstitution historique).....	59
Le Musée de Picardie.....	63
Le Centre international Jules Verne.....	66
6 Orientation	
CIO Amiens Nord.....	69
ONISEP.....	70
CIO Creil.....	72
7 Prévention	
Brigade de la Prévention de la Délinquance Juvenile de la Somme (BPDJ).....	74
Le centre de planification.....	77
Le Comité Régional d'Education et de promotion de la Santé en Picardie (CRES)....	78

Note : le numéro de chaque page comporte un lien vers le sommaire

1 Culture

1.1 Institutions

Le Conseil Régional / Direction de la culture et du patrimoine

Contact :

Anne Duchier, chargée de mission développement des publics

03 22 97 26 42

aduchier@cr-picardie.fr

Le Conseil Régional mène des actions en direction des lycéens et des apprentis, dans le domaine du sport, de la culture, soit *via* des dispositifs particuliers, *via* les subventions d'associations dont les projets et les missions sont intéressants et tournés vers les jeunes (voir l'agenda culturel de la Région).

Les différents dispositifs existants :

Spectacles à 3 euros, opération mise en place à la rentrée avec des scènes conventionnées à Amiens, Beauvais, Compiègne, Creil et Gauchy. Adressée aux lycéens et apprentis.

Lycéens et apprentis au cinéma (dispositif national), mis en place par l'ACAP, (Association Cinéma et Audiovisuel en Picardie).

Le Passeport culturel

Existe depuis 10 ans environ, aujourd'hui, 103 établissements sont concernés (lycées publics et privés, CFA, Maisons rurales, lycées agricoles...). Cela concerne 31 000 élèves et c'est un dispositif d'aide à la sortie en Picardie.

Au sein de chaque établissement, une commission culturelle composée de membres de l'établissement et d'élèves définit un programme qui doit contenir 4 thématiques afin de proposer aux élèves des sorties variées. Chaque élève doit ensuite participer à deux sorties en Picardie.

Les élèves s'inscrivent aux sorties de manière volontaire. Chaque sortie doit être encadrée d'un temps de préparation et d'un temps de bilan. Les sorties n'ont pas vocation à illustrer ou suivre le programme de quelque matière que ce soit. Ces sorties doivent avoir lieu en Picardie, afin de montrer la richesse de la culture et du patrimoine dans la région. Les établissements participants reçoivent un budget pour les sorties mais aussi pour les transports.

Les difficultés rencontrées :

- de nombreux professeurs ont du mal à accepter de faire de l'éducation culturelle de manière complètement détachée du programme ;
- il n'est pas aisé de balayer les 4 thématiques ;
- la tentation d'aller à Paris et d'essayer de faire financer la sortie par le Passeport Culturel, donc la région Picardie est bien réelle, surtout dans l'Oise. Le passeport a d'abord été géré par des Emplois-Jeunes qui ont disparu, les documentalistes en héritent souvent, et cela alourdit leur charge de travail ;
- on rencontre parfois des établissements où la communication circule mal entre les 3 partenaires du projet que sont : le chef d'établissement qui signe la convention, le référent (un professeur superviseur, généralement le documentaliste) qui gère le passeport, et l'intendant qui reçoit les fonds. Le conseil donné est que le référent doit se préoccuper d'aller chercher l'information auprès du chef d'établissement qui est le destinataire systématique de tous les courriers ;
- le turn-over des enseignants est aussi vu comme un frein.

Conseil général de la Somme

Direction culturelle / Le Plan Départemental de Développement Culturel des Collèges de la Somme (PDDCC)

27, mail Albert 1^{er} 80000 AMIENS

Tel. 03 22 71 83 54

l.baudelin@somme.fr

Interlocuteur

Mme Lydie BAUDELIN – chargée de mission culture éducation au Conseil général de la Somme – coordonne le Plan Départemental de Développement Culturel des Collèges (PDDCC).

Historique et présentation

Le PDDCC s'inscrit dans le contexte de la politique de décentralisation (1982-83), par laquelle la gestion des collèges est transférée aux départements. Une première action du conseil général consistait au départ à proposer aux collèges une programmation en matière de spectacle vivant. Peu de collèges profitaient de cette offre, finalement jugée peu efficace compte tenu de l'investissement humain qu'elle requérait. La concertation entre l'Inspection académique, le Rectorat, la DRAC et le Conseil Général devait déboucher sur une nouvelle action.

Cinq collèges furent ensuite sélectionnés, de façon à constituer un échantillon de la cible de cette action : établissements ruraux et en ZEP urbaine. L'expérimentation dura 4 ans, et fut analysée par un sociologue au cours d'une série d'entretiens.

Le PDDCC s'est ensuite développé, regroupant chaque année de plus en plus d'établissements. Une réussite, dans la mesure où l'adhésion au plan est fondée sur le volontariat. (De 20 établissements en 2002 à 40 en 2007 (sur les 66 collèges de la Somme), soit 16000 élèves concernés. Passage à 50 établissements espéré pour l'année scolaire à venir.)

Le PDDCC se décline en plusieurs axes (Lecture et oralité, Culture scientifique et technique, Patrimoine, Arts plastiques, Audiovisuel et cinéma, Spectacle vivant) qui s'adressent aux différents niveaux du collège.

Rôle du Conseil Général

- Rôle de coordination et d'accompagnement

Le PDDCC a pour vocation de profiter au plus grand nombre d'élèves possible : c'est pourquoi il s'agit d'un contrat de quatre ans, censé s'adresser à toute une classe d'âge (chaque niveau scolaire de la 6^e à la 4^e est concerné par l'un des axes évoqués plus haut).

- Organisation de réunions de formation

Elles sont destinées aux professeurs qui mettent en place le plan dans les établissements et en lien avec les thématiques du plan. Ainsi, dans le cadre du Cinéma en 3^e, des séances de visionnage, avec remise de documentation pédagogique, sont organisées.

Le rôle du CG, c'est aussi l'accompagnement de la mise en place du plan dans les établissements, la coordination de l'offre culturelle, la validation des intervenants et partenaires culturels (afin d'équilibrer offre et demande culturelles). Sans oublier qu'en tant que collectivité territoriale, le CG doit également gérer des préoccupations d'ordre électoral.

Critères de sélection

En dépit d'une réelle campagne de communication auprès des établissements, les candidatures sont parfois supérieures à l'enveloppe budgétaire. Les critères de sélection définis lors de l'élaboration du plan sont donc toujours d'actualité : établissements ruraux ou en ZEP urbaine, ayant un réel projet culturel. Entre également en jeu une batterie de critères sociaux (chiffres du DNB, redoublement, milieu socioprofessionnel...). Pour le CG, il est important que l'entrée dans le PDDCC soit le projet de toute une équipe, et non du seul chef d'établissement. Il en va de la bonne application du plan dans la durée.

Conséquences inopinées dans les établissements scolaires

Il a été constaté que l'application du plan suscitait des dynamiques interdisciplinaires dans les établissements. S'il existe des coordinateurs de thèmes au sein des établissements, une fonction de « relais culturel » n'a jamais été clairement établie. En conséquence, il est fréquent que le documentaliste assure cette fonction de coordonnateur en chef dans l'établissement, devenant l'interlocuteur privilégié pour les partenaires extérieurs.

1.2 Spectacles vivants

Maison de la Culture d'Amiens

Contact : Christophe Chanut / c.chanut@mca-amiens.com / 03 22 97 79 79

Prestations : elles sont très nombreuses et variées, de la simple visite du lieu, au partenariat sur l'année. Rencontres avec les artistes, présentation des spectacles, parcours culturel (sorties suivies autour de plusieurs spectacles, théâtre, danse, musique...), PEC, partenariats, répétitions publiques, master classes...

La maison de la culture met aussi en place des formations avec le rectorat dans le cadre du PAF (plan académique de formation), donc à destination des enseignants.

Documentation : des outils pédagogiques peuvent être mis à disposition ou utilisés sur place avec les groupes.

La Maison de la culture essaie d'amener de plus en plus le public scolaire vers le théâtre contemporain, et vers les autres formes de spectacles vivants. Ici comme ailleurs, on regrette que les professeurs soient trop souvent obnubilés par l'illustration du programme scolaire plus que par l'éducation à la culture.

La comédie de Picardie

Contact : Marie-Laure Lecourt / 03 22 22 20 28

Le lieu : Salle de 400 places

Les prestations proposées :

Visite du lieu, avec sensibilisation au théâtre, aux différents métiers qu'on y rencontre, à la lumière, aux règles de la vie au théâtre (les élèves sont par exemple invités à monter sur scène pendant que d'autres restent dans la salle et parlent ; ainsi, ils se rendent compte de l'importance d'écouter en silence lorsque l'on est spectateur).

Rencontres : Il y a la possibilité de rencontrer les artistes avant ou après les spectacles, afin de mieux préparer les élèves, ou simplement de faire venir quelqu'un du théâtre pour en parler.

Documentation : Des dossiers de représentations sont distribués aux établissements (affiches, tracts...).

Partenariats : A plus long terme, des partenariats sont aussi mis en place avec les établissements, notamment ceux proposant l'option théâtre, les PEC, PAC... mais pas seulement. A vous de faire des propositions.

LA FAIENCERIE – théâtre

La Faïencerie- théâtre, scène conventionnée de Creil, a été construite au début des années 90 sur le site de l'ancienne usine de faïence qui fit la renommée de Creil au XIX^{ème} siècle. Plus grande scène de l'Oise, ses gradins peuvent accueillir jusqu'à 780 spectateurs.

La Faïencerie avec le théâtre, la médiathèque et la salle de la manufacture constitue un pôle culturel innovant au centre de Creil.

La programmation s'articule autour de créations majoritairement contemporaines et s'exprime en différents langages : théâtral, chorégraphique, arts du cirque, arts de la rue, musical, etc.

Une partie de la programmation est à destination du jeune public et des scolaires avec des représentations sur temps scolaire.

Les spectacles et les actions proposés ne sont pas réservés uniquement au Bassin Creillois mais à l'ensemble de l'Oise.

Contact :

Claire CHADUC est responsable de l'éducation artistique et de la programmation jeune public.

actionculturelle@faïencerie-theatre.com

03.44.24.95.74

L'accueil et l'administration sont ouverts du mardi au samedi.

De 10h00/12h30 à 14h00/18h00

(Fermé le jeudi matin)

Actions en cours :

Deux compagnies sont en résidence depuis septembre 2007 pour 3 ans.

La compagnie théâtrale – « les Géotrupes » (mise en scène Christian Esnay), revisite la tragédie antique de manière ludique.

BDanse, création en partenariat avec deux chorégraphes et un graphiste.

Le temps de travail à Creil comprend aussi des ateliers, des interventions en classe et des PIC (pôles d'intervention chorégraphique).

Actions, ateliers autour des spectacles proposés par la Faïencerie tout au long de l'année :

Ateliers de pratiques théâtrales pour adolescents ou adultes

Ateliers de sensibilisation au slam, de pratique du jonglage

Spectacles et rencontres en partenariat avec le Salon du livre de Creil

Cafés littéraires en partenariat avec la médiathèque

Ciné-concerts

Lectures rencontre

Soirées à thème

Les compagnies accueillies proposent aux enseignants, sur demande, des parcours de sensibilisation en lien avec la thématique des spectacles.

Participation au dispositif « Danse à l'école » en partenariat avec l'inspection académique et la DRAC (niveau primaire).

Volonté de décentraliser une partie des actions en dehors de la Faïencerie.

Ainsi, en Septembre 2007, « un musée des langues » a pris place dans la cours du collège Jean-Jacques Rousseau à Creil.

Tarifs :

Des tarifs préférentiels sont proposés aux scolaires (moins de 10€ pour trois spectacles au choix).

Les ateliers sont gratuits (nécessitent simplement un abonnement).

Prise en charge du transport pour les collèges ou les lycées éloignés (hors Creil).

Problèmes...

Claire Chaduc soulève les difficultés à initier un partenariat fort avec des établissements scolaires. Le partenariat nécessite des personnes convaincues et qui sont prêtes à s'investir sur le long terme, et ce profil est difficile à recruter dans l'EN !!

(Important turnover, personne habitant Paris, pas toujours de personnes référentes identifiées, etc)

Trop souvent la salle de spectacle est appelée à intervenir en fin de projet, en tant que prestataire de service...). Le partenariat doit donc se penser sur la durée, avec une réelle collaboration en amont du projet.

La Maison du Théâtre d'Amiens

8, rue des Majots

80000 Amiens

Tel : 03 22 71 62 90

Fax : 03 22 92 73 62

Contact : Véronique Chapeyrou – Chargée de relations avec le public

v.chapeyrou@amiens-metropole.com

Centre de Ressources de la Maison du Théâtre

24, rue Saint-Leu

Ouverture au public en semaine, de 15h à 18h30

Créée en 1988 et dirigée par Maryse Benoit, la Maison du Théâtre propose une programmation de spectacles contemporains et une programmation jeunes publics, tournant autour du théâtre et des arts de la scène.

Elle possède une salle de spectacle de 125 places, accueille 6 troupes en résidences et propose trois ateliers de formation (Suggestion d'acquisition : ISBN : 2-9520815-1-4).

Dans le cadre du Réseau des collèges, la Maison du Théâtre accueille des groupes d'élèves (50 maximum) pour venir assister à un spectacle le soir, en se mélangeant au public habituel. Ces sorties sont l'occasion d'effectuer des rencontres, avant et après le spectacle, entre la classe, Véronique Chapeyrou et, aussi souvent que possible, la troupe concernée. Les rencontres préalables sont l'occasion de rappeler les règles de vie dans un théâtre, de parler des métiers du spectacle, etc.

Il est aussi possible de venir visiter gratuitement le lieu. La visite, d'une durée « standard » d'une heure, peut être plus ou moins longue et détaillée selon la demande des professeurs. Mme Chapeyrou se déplace également dans les établissements, sur Amiens et sa périphérie, pour présenter les prochains spectacles : chaque trimestre et, pour l'année suivante, en juin.

Elle regrette d'avoir trop souvent en face d'elle des interlocuteurs peu motivés, ne permettant pas toujours l'adhésion des élèves contrairement au temps où des « emplois jeunes » étaient l'unique interlocuteur du théâtre : cela permettait un vrai suivi et un réel dynamisme. Une commission culturelle dans chaque établissement serait, pour elle, une nécessité. Des problèmes liés à un manque d'organisation en interne des établissements apparaissent : cité en (mauvais) exemple, un lycée ayant

réservé 30 places pour un spectacle... auquel seulement 5 élèves viendront finalement assister. Les lycéens se rendent au théâtre uniquement sur la base du volontariat et le Passeport Culturel fait d'ailleurs l'objet d'un autre regret : les élèves ne l'utilisent que pour aller au Gaumont !

Les acteurs des établissements scolaires avec lesquels Véronique Chapeyrou travaille à l'heure actuelle sont principalement des professeurs de disciplines (lettres mais aussi langues, arts...) et, souvent, des CPE ! Les documentalistes ont ici un rôle à jouer dans la diffusion de la culture. D'une manière générale, Mme Chapeyrou regrette le manque d'engouement des enseignants pour le théâtre et le raisonnement systématique : « cette pièce s'inscrit-elle dans le programme scolaire ? ».

1.3 Cinéma

ACAP – Pôle Image Picardie

19 rue des Augustins - BP 322

80003 Amiens cedex

Tel : 03 22 72 68 30

Fax : 03 22 72 68 26

www.acap-cinema.com

Association de loi 1901, labellisée par le CNC et financée par des fonds publics, l'ACAP a pour mission de développer des projets autour du cinéma et de l'audiovisuel dans la région.

Ces projets peuvent être professionnels aussi bien que scolaires.

L'association compte ainsi 3 départements :

Accueil de tournages (cedriceloy@acap-cinema.com)

Des rencontres entre élèves et équipes de tournage sont possibles, mais ce département a plutôt vocation à accompagner les professionnels.

Diffusion culturelle (martinedavion@acap-cinema.com)

Il apporte un soutien aux petites salles, leur permettant une prise de risque mesurée essentielle à leur survie. Il coordonne également les « **Saisons du cinéma** » dans l'Oise : petit festival proposant 4 sélections par an, un tarif de groupe de 2,50€ par élève et des ateliers gratuits.

Éducation à l'image (paulinechasserieau@acap-cinema.com)

C'est évidemment le département qui mène le plus de projets destinés aux scolaires :

« **Lycéens et apprentis au cinéma** » : cf. *rencontre au Ciné St Leu*

« **Des regards, des images** » : organisé ponctuellement, consiste en des ateliers à thème. L'ACAP y occupe un rôle d'intermédiaire entre l'établissement scolaire et les professionnels intervenant dans les ateliers, le financement dépend des instances régionales (CR, CG, IA, DRAC).

« **Passeurs d'image** » : diffusion publique de films, hors temps scolaire mais éventuellement préparée en amont en classe.

L'ACAP assure des formations, uniquement à destination des enseignants impliqués dans les projets, des formations inscrites au PAF. À défaut de formation ouverte à tous, l'association organise tous les ans une journée de rencontre régionale qui se déroule au CRDP d'Amiens.

Par ailleurs, l'ACAP développe et distribue, parfois gratuitement, des outils pédagogiques :

<http://www.acap-cinema.com/popup/reperes-ressources-et-territoires/outils-et-publications/2>

L'association dispose de nombreuses ressources autoéditées ou éditées par le CNC mais, faute de personnel pour gérer un centre de ressources documentaires, ne peut les proposer que par l'intermédiaire des coordonnateurs des différents départements.

L'ACAP emploie actuellement 12 personnes. Ils n'étaient que 5 en 2003 quand Pauline Chasserieu, titulaire d'une maîtrise en cinéma et d'un DESS en développement de projets culturels, a rejoint l'association.

Ciné St Leu

5/9 rue de la Plumette 80000 Amiens 03 22 91 61 23

mail@cine-st-leu.com

<http://w2.amiens.com/cinestleu/mainscol.htm>

Le Ciné St Leu (CSL) est une association loi 1901, qui s'occupe aussi du Festival International du Film d'Amiens. Il était situé dans le bâtiment du cinéma Le Régent, rue de Noyon jusqu'en 2000, date de la construction du bâtiment actuel. On y trouve, outre les bureaux, une grande salle de projection, une salle pédagogique pour des réunions, une bibliothèque (pas très riche). Il a deux missions, la formation des publics et c'est un cinéma d'art et essai (label officiel pour le cinéma d'auteur) qui a une convention avec la municipalité d'Amiens-Métropole.

Madame Fessier est une autodidacte éclairée, une cinéphile militante et engagée dans des associations de lutte contre le racisme. Elle a commencé par participer à l'organisation du Festival International du Film d'Amiens comme bénévole. Le Festival a acheté l'exploitation du cinéma Le Régent avant de faire construire le CSL. Elle en est alors devenue directrice, et a d'abord appris son métier sur le tas. Elle a ensuite fait une licence de cinéma.

Monsieur Nicolas Lenys, chargé du jeune public, s'occupe de la mission pédagogique du CSL, il conçoit les documents que les enseignants et les élèves utilisent. Il est titulaire d'un doctorat en sémiologie de l'image et c'est son premier poste.

Les dispositifs de formation pour le collège :

« Collège au cinéma » : dispositif créé par le CNC en 1995 pour relancer la fréquentation des salles. 50 films dans un catalogue et des interventions de comédiens, réalisateurs.

« Plan-séquence » : 5 films par an, en VO, possible pour toutes les classes du collège. Les enseignants volontaires s'engagent dans le projet (souvent des enseignants de français, histoire mais aussi anglais et maths). Les élèves vont voir le film au CSL le plus souvent. Le CSL fournit un dossier pédagogique et une fiche-élève que les enseignants utilisent (certaines fiche-élèves ainsi que des dossiers pédagogiques sont visibles sur le site du CSL :

<http://w2.amiens.com/cinestleu/mainhome.htm>). Nicolas Lenys intervient après le visionnement du film, une heure dans l'établissement pour retravailler sur des extraits (il apporte un support visionné sur le matériel de l'établissement). Sur le coût total de 3,5€, une subvention de 1,5€ est versée, les 2€ restants sont à la charge des familles ou, plus souvent, de l'établissement. Les enseignants apprécient ce dispositif surtout ceux qui ont facilement 2 heures de cours d'affilée (français souvent). Actuellement, 15 classes sont concernées.

Plan Départemental de Développement Culturel « Ciné 80 » à l'initiative du Conseil Général de la Somme : dispositif qui concerne 40 collèges soit en zone défavorisée, soit en zone rurale éloignée des centres culturels. Pour toutes les classes de 3e. En parallèle au dispositif « Collège au cinéma », mais qui lui, concerne tous les niveaux du collège. Une intervention par an d'un réalisateur, comédien... sur un film au choix. Quelques difficultés avec des enseignants qui refusent les films en VO, pensent que leurs élèves n'en sont pas capables. 3 catégories de films : français, du patrimoine mondial, récents.

Les dispositifs pour le lycée :

« Lycéens et apprentis au cinéma » : par des enseignants volontaires, avec l'ACAP (Association pour le Cinéma et l'Audiovisuel en Picardie), trois films par an que les élèves visionnent dans la salle la plus proche (partenariat avec de nombreuses salles) et que les enseignants travaillent ensuite en classe avec les documents pédagogiques fournis par l'ACAP -> accueil d'élèves uniquement.

Partenariat avec les sections littéraires option « Cinéma et audiovisuel » : pour les options facultatives, la venue d'intervenants extérieurs est financée par la DRAC. Pour les options lourdes, 3 films sont vus en salle, les élèves doivent réaliser un film, monter un dossier avec des partenaires professionnels (par ex Didier Lapeau à Abbeville).

Le passeport culturel : pas d'intérêt pour faire aller les lycéens au CSL, ils ne l'utilisent que pour des films grand spectacle, pas pour aller au cinéma d'art et essai.

Les dispositifs pour l'école primaire :

« Ecole et cinéma » : dispositif à l'initiative des PE. Le MEN et le Ministère de la Culture s'associent. L'association nationale s'appelle « Les enfants de cinéma ». Deux coordinateurs par département, un pour le cinéma, un pour l'école. 4 films par an,

215 classes vont voir les films dans les salles à proximité. Les maîtres, après des journées de formation, exploitent les documents pédagogiques et les élèves reçoivent chacun une carte postale.

Le dispositif pour tout public :

- « L'école du scénario » le mercredi de 18 à 20h30.

2 Lecture

2.1 Lieux de prêts

Bibliothèque Départementale de la Somme

10 Chemin du Thil 80000 Amiens

Tel : 03 22 71 97 00. Fax : 03 22 71 97 29.

Courriel de la BDP: bds@somme.fr

http://www.somme.fr/loisirs_culture/envie_de_lire/

Présentation

La BDP existe depuis 1967, et est installée dans ses locaux actuels depuis 1980, deux ans avant la décentralisation, qui en a donné la responsabilité au département de la Somme. La Bibliothèque Départementale développe et forme un réseau de bibliothèques publiques dans les communes de moins de 10 000 habitants. Elle constitue, gère et diffuse une collection de documents auprès des bibliothèques partenaires. Quatre bibliobus et un musibus font encore des tournées, mais pour améliorer la lecture publique, la priorité est donnée par le Conseil général à la création de bibliothèques dans les communes. De fait, une cinquantaine de bibliothèques ont été créées depuis dans le département. Des professionnels y travaillent, mais aussi des bénévoles dans les plus petites structures. La BDP assure leur formation.

Equipe et outils :

- 24 personnes dont un directeur, 2 bibliothécaires, 4 assistants, 6 agents du patrimoine, 4 chauffeurs et 2 secrétaires.
- 2 bâtiments : un central à Amiens et une annexe à Saint-Riquier.

Actions / Projets en lien avec l'Education Nationale

Implication dans le Plan départemental de développement culturel des collèges, avec les classes de 6^e (incitation à la lecture). Leur rôle consiste principalement à mettre en contact les intervenants (écrivains, typographe, illustrateur, relieur...) avec les collèges participant au plan.

Concours lecture/ écriture avec les collégiens

Autres possibilités

prêt d'expositions (double de celle faite par l'association On a marché sur la Bulle, par exemple).

prêt de livres, de façon occasionnelle, sur demande.

prêt de malles BD, etc.

Autres activités culturelles

- Interreg : il s'agit d'un programme européen de coopération avec des régions frontalières, la Somme travaille avec l'East Sussex et le Medway. Projet autour de la petite enfance (distribution de livres aux tout-petits), projet BD en Angleterre avec ateliers et exposition bilingue. Création d'un site Internet author trail /le chemin des écrivains, sur des maisons d'écrivains comme la maison Jules Verne.

Centre régional de documentation pédagogique /
CRDP Amiens

45, rue Saint Leu

80000 Amiens

03 22 72 39 21

<http://crdp.ac-amiens.fr/>

A qui s'adresser ?

Renseignements, recherche documentaire : Carole Détain - carole.detai@ac-amiens.fr Tél. 03.22.71.41.92

Informatique documentaire, maintenance BCDI (assistance téléphonique) : Lucien Tabaka

Communication : Sylvie Iacono

Ouverture au public :

Lundi 13h30-17h

Mardi 9h30-12h30 13h30-17h

Mercredi 9h30-12h30 13h30-17h

Jeudi 9h30-12h30 13h30-17h

Vendredi 9h30-12h30 13h30-17h

Les personnels sont souvent des enseignants détachés ou des administratifs.

Rôle et missions :

Partie du réseau national SCEREN-CNDP, le CRDP est un établissement public autonome, sous la coupe du Ministère de l'Education nationale. Il existe des CDDP (centres départementaux de documentation pédagogique) et des antennes (comme à Abbeville ou Péronne), mais aussi un dépôt relais à Montdidier.

Les missions d'un documentaliste de CRDP :

- Gestion de la médiathèque
- Travail en réseau, mutualisation avec les autres CRDP de France
- Sélections thématiques pour Educasources (ex : l'année polaire, le français en SEGPA)

- Le CRDP d'Amiens étant pôle d'éducation à l'environnement, ceci implique d'éditer et de prêter des documents sur le sujet
- Développement des séries de littérature jeunesse
- Journées de formation comme la journée de la politique documentaire
- Bibliographies à la demande par mail
- Rédaction d'articles pour Savoirsedi
- Modération de la liste cdi-doc

Le lieu

Le lieu propose une médiathèque et une librairie au rez-de-chaussée. Nous n'avons visité que la bibliothèque. Il accueille parfois des expositions, et des classes peuvent venir les voir.

Activités de l'association qui peuvent nous intéresser :

Prêt d'expositions, de valises pédagogiques (achetées ou constituées par le personnel du CRDP), de séries de livres thématiques, de CD audio, de DVD avec droits de diffusion en classe, de cédérom (outil intéressant pour la remédiation), de livres et de revues (voir catalogue en ligne)

Les formations inscrites au PAF

Animation pédagogique : colloques, expositions (on peut les visiter avec une classe)

Pas d'interventions en milieu scolaire, sauf pour interview qui alimentent Savoirsedi

Certaines activités tendent à disparaître : l'ingénierie éducative (TICE), l'éducation aux musiques actuelles (beaucoup de CD audio).

Tarifs :

Gratuit pour les personnels de l'Education nationale, sauf option payante pour les documents multimedia

Pour obtenir une carte : justificatif de domicile et carte professionnelle ou bulletin de salaire

Edition :

Tous les CRDP ont une activité éditoriale et les ouvrages de tout le réseau sont vendus dans les librairies du SCEREN, ainsi que les documents de l'ONISEP, les Bulletins

Officiels et rapports de jury. Edition de documents papier. Edition multimedia (cédérom, sites internet).

Relations avec l'Education nationale :

Public d'enseignants passionnés, curieux, dynamiques, parfois retraités. Public en demande, en quête de nouveautés.

CDDP de l'Oise

Etablissement Public National, le réseau CRDP- CDDP d'Amiens a pour mission d'accompagner les communautés éducatives, scolaires, universitaires en leur offrant un très vaste éventail de ressources et données pédagogiques et administratives, imprimées, audio-visuelles ou numériques.

SERVICES / PRODUITS :

Librairie : rassemble les produits à l'usage professionnel de l'éducation nationale pour leur information et leur formation, et plus particulièrement des ressources destinées aux documentalistes ou aux chefs d'établissement.

« **Dépôt-vente** » : Dépôt de documents neufs issus du réseau SCÉRÉN dans les établissements, afin de les consulter librement et d'évaluer leur intérêt pédagogique. Possibilité de rencontrer la délégué pédagogique (Me Legrand sous rendez -vous).

La médiathèque : catalogue accessible en ligne.

Possibilité de recevoir les documents de la médiathèque dans un lieu de dépôt plus près de chez soi.

Possibilité de réserver une **série de lecture**.

L'imprimerie : Une équipe de **graphistes, maquetistes, imprimeurs** est disponible afin de réaliser vos projets (ex : carnets de correspondance, dépliants, plaquettes, affiches, livres, etc.).

Prêt d'expositions (6 expositions : la bande dessinée l'art et la matière, Jean Fouquet, peintre et enlumineur du XVe siècle (**c'est mon ancêtre !! Aurélie**), Emile Zola, Le développement durable, pourquoi ? Les droits de l'Homme s'affichent à l'école, La renaissance au musée Condé).

Prêt de matériel à titre gratuit et exceptionnel : vidéoprojecteur, grilles d'expos, caméras, etc. et vente de lampes pour rétroprojecteur, microscope, etc.

Ressources pédagogiques et culturelles (lien sur le site):

« Guide des ressources culturelles en Picardie »

Possibilité de dialoguer en direct ou d'échanger sur un forum.

Dossiers à destination des enseignants : histoire, cinéma, EEDD

Proposition de supports pour la préparation de cours.

Liste des projets en cours dans le département ou dans l'académie à développer en classe (classement par discipline)

Sélection de ressources à destination des enseignants

Manifestation et Aide à la réalisation de Défi-lecture :

Les ateliers d'écriture se terminent cette année, pour l'année 2008/2009 un nouveau projet de « Défi lecture » est initié avec le Conseil Général. Ce Défi lecture est à développer dans le cadre d'une liaison CM2/6^{ème}. Le CDDP fournit les livres aux établissements et apporte une aide logistique (rencontre, gestion du site Internet, etc.)

Le CDDP s'engage dans d'autres défis-lecture, comme le « Défi BD » niveau SEGPA.

Le service NTICE du CDDP de l'Oise a réalisé plusieurs travaux à destination des établissements :

« **Mon site facile** » est le générateur de site web en Php adapté à une utilisation avec les élèves en classe. (gratuit)

« **Cédérom** » est issu de la volonté de promouvoir les usages des logiciels et ressources libres dans l'éducation en facilitant leur diffusion.

Aide à la réalisation de sites éducatifs, pédagogiques ou culturels

Salle Informatique 8 postes multimédias, en ADSL accès libre avec carte emprunteur Internet, nombreux logiciels (Traitement de texte, Tableur, Création de site Web, P.A.O, Traitement d'images...)

Des outils TIC pour l'accompagnement scolaire

« **Ateliers du mercredi** » : formation à l'usage de l'informatique (créer un site internet, créer un QCM, une radio en ligne, etc.): Informations et inscriptions au 03.44.06.31.18 ou 03.44.06.31.07.

La participation à ces ateliers est payante (55 ateliers dans l'année). Nombre de places limitées à 8 personnes.

Pour les horaires, je vous engage à consulter directement le site internet

http://crdp.ac-amiens.fr/cddpoise/informations_pratiques/horaires_cddp.php3

En conclusion : Les établissements du réseau SCEREN sont une aide précieuse pour les équipes éducatives. Les projets varient en fonction des volontés politiques (favoriser les liaisons inter-établissements) ou suivant la formation des employés (le directeur publie des romans, il a donc initié des ateliers d'écriture), etc.

Leurs missions ne se limitent pas à fournir un éventail de ressources mais aussi à proposer une aide matérielle (sous la forme de prêt) et un soutien logistique.

BDP Oise à Senlis (annexe de Beauvais)

9 avenue Albert 1^{er} à Senlis

03-44-60-96-00

Statut (institutionnel, associatif, etc.)	Dépend du Conseil Général de L'Oise Fait partie du réseau des Médiathèques de l'Oise (MDO)
Rôle /Missions	Travail en collaboration avec les 287 bibliothèques du département, il y a 2 bibliobus (dont un médiabus avec CD, DVD...) qui sillonnent les villes de l'Oise tous les jours, avec 2 lieux différents par jour. A Beauvais il n'y a pas de bibliobus, tout est sur place.
Possibilités d'accueil	Animations jeunesse autour de la lecture et de la culture. Pas d'accueil du public à la BDP
Horaires	Horaires : 8h30-12h et 13h30 17h.
Condition	
Services	35 personnes dont 15 à Senlis avec beaucoup de bénévoles et quelques bibliothécaires.
Produits	Prêts d'une quarantaine d'expositions, de matériels d'animation et de livres en priorité aux 287 bibliothèques pour une durée de <u>1 mois</u> et exceptionnellement aux établissements scolaires.
Contact (Qui, numéro)	Comité de sélection pour le prix des Inco J'ai eu un entretien avec Elisabeth Higel, bibliothécaire et responsable de l'antenne de Senlis depuis 2006. 03-44-60-76-11 elisabeth.higel@cg60.fr site du MDO : http://www.oise.fr/Mediatheque_Departementale.82.0.html
Exemple(s) de projet possible	Elle serait intéressée pour travailler davantage avec les établissements scolaires, monter des projets pour, par exemple,

faire venir les adolescents dans les bibliothèques.

Liste des thèmes des expositions, catalogue et matériels pédagogiques à consulter sur le site du MDO.

Thèmes des expositions

Littérature

Aimé Césaire

Écriture d'eau

Écrivains contemporains

Les grands moments du roman américain

Les Maîtres muets

Il était une fois la littérature française

Ils ont choisi 30 poètes

Léopold Sedar Senghor

Mots animaux

Les mots de gourmandise

Paul Éluard

Paul Faucher

Printemps des poètes

Le roman de l'écriture

Sagesse, sagesse, hommage d'Afrique à Jean de La Fontaine

Victor Hugo, l'homme océan

Bande dessinée

Comment naît une bande dessinée

La bande dessinée en France aujourd'hui

La Bande dessinée américaine

Fête de la BD, faites de la BD !

Une Histoire de la BD en France

Littérature pour enfants

Alice : portraits et images

Les fées

Les monstres 1

Les monstres 2

Les ogres

Le petit Chaperon rouge

Petits yeux, grandes images

La sorcière

Les sorcières

Eveil de l'enfant

Des mots en couleur

Images, poèmes et chansons

Faits et société

L'esclavage dans le monde

Racisme au microscope

La Terre est ma couleur

Tous mes droits d'enfants

Sciences et nature

100 ans après Einstein

Bonjour le loup

Chroniques des années martiennes

Cri de l'écorce

D'hirondelle en hirondelle

Déchets

De l'ours au nounours

L'eau

Eau !!!

L'éléphant

Forêts de l'Oise et autres lieux

Les grands singes vont-ils disparaître ?

Histoires d'ailes : à la découverte du monde des abeilles

Picardie Buissonnière

Ce Dieu nommé soleil

Santé

Histoire du préservatif

Louis Pasteur : franc-tireur de la science

Techniques ; savoir-faire

Les bonbons

Découvrez le pain

L'Histoire du chocolat

La mode de 1900 à 2000

Les sentiers de la soie

Arts et loisirs

A vous de jouer

100 ans de cinéma

Le cinéma documentaire

Il était une fois la marionnette en France

Portraits de Mozart : 1756-1791

Regards documentaires

Le rock en France

Le sport collectif

Pays

L'Afrique

Kumba

Histoire

1492 : images du monde, images de l'autre

A propos de l'Édit de Nantes

Pirates, corsaires et flibustiers : aventuriers des mers

Cathédrales de Picardie

L'Oise au fil des pages

2.2 Développement de la lecture

URLIP (Union Régionale de Lutte contre l' Illettrisme en Picardie)

50 rue Riolan

80000 AMIENS

03.22.92.85.85

Fax : 03.22.92.70.30

urlip.ressources@9business.fr

Présentation de l'organisme :

URLIP : association loi 1901, créée en 1988, est centre de ressources en matière de lutte contre l'illettrisme pour la Picardie. Il existe au moins un centre par région. La création de ces centres fait suite au premier rapport en matière de lutte contre l'illettrisme en 1984 et à la politique mise en place en conséquence. Elle fonctionne avec les subventions de l'Etat (CAF, politique de la ville...). Les financements sont différents en fonction des projets. Elle siège par l'intermédiaire des représentants des centres de ressources au sein du comité consultatif de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI www.anlci.fr). C'est l'ANLCI qui donne l'orientation de tous les centres ressources.

Objectifs principaux de l'association :

- prévenir les situations d'illettrisme dès l'enfance
- accompagner les jeunes et les adultes touchés par l'illettrisme

A qui s'adresser ?

•Olivier PRUVOT : Directeur de l'URLIP

Intervenant « journées sensibilisation au repérage ». Programmation des formations de formateurs. Programmation des formations accompagnement à la scolarité.

•Christelle VERDEZ : Animatrice pédagogique

Gestion du fonds documentaire.

•Dominique COUTA : Comptabilité

Saisie comptable de l'association, mise en forme des documents, mise à niveau de

l'informatique, suivi du personnel de l'association.

•Aurore BROCHOT : Secrétariat, accueil téléphonique.

•Abdel AIT NASRI : adulte relais

Médiateur au collège Guy Mareschal. Suivi des formations accompagnement à la scolarité.

N° indigo : 0820.33.34.35 pour toutes questions que l'on peut se poser.

Lieux : 2 lieux

Le centre de ressources, rue Riolan à Amiens, là où nous sommes allées (pour les formateurs ou toute personne concernée par la lutte contre l'illettrisme). Mais il existe aussi, et qui dépend de l'URLIP : L' Atelier Permanent des Savoirs Fondamentaux (accueille les apprenants).

4 bis Place Léon Gontier

80000 AMIENS

03.22.72.29.39

Fax : 03.22.80.86.02

urlip.coordination@9business.fr

Public : toute personne éprouvant le besoin d'une remise à niveau en français (tous niveaux).

Objectif : appropriation des outils de base en communication écrite ou orale dans le but d'une insertion sociale et professionnelle. Propose une remise à niveau pour aider les personnes à surmonter les obstacles rencontrés notamment pour remplir un formulaire administratif, formuler une demande de formation professionnelle, rédiger un c.v, une lettre de motivation. Horaires d'ouverture : lundi au jeudi 9h30-12h00 14h00-17h00

Vendredi 9h30-11h30

Les missions du centre de ressources :

- Former les acteurs en tenant compte des différents horizons. Mener de véritables actions de professionnalisation des acteurs.
- Conseiller, tous les acteurs engagés dans la lutte contre l'illettrisme (bénévole, professionnels).

- Assurer une veille documentaire et gérer le fonds (entre 800 et 1000 ouvrages. Ouvrages de réflexion et supports pédagogiques). En fonction du tissu local, chaque centre va travailler sur des thématiques plus précises. Exemple à Amiens : 2 axes forts

- la professionnalisation des acteurs
- l'illettrisme en entreprise

Les objectifs du centre de ressources :

- Favoriser l'accès et le prêt documentaire.
- Faire connaître les initiatives pédagogiques.
- Mettre en relation les différents acteurs.
- Accueillir, orienter toute personne sensibilisée par l'illettrisme.
- Recenser les besoins pédagogiques.
- Mettre en place des formations de formateurs.
- Créer une synergie entre les différents acteurs.

Les activités du centre de ressource :

- Mise à disposition et accompagnement dans le choix et l'utilisation de différents outils et supports pédagogiques. Le centre propose notamment des outils pédagogiques pour travailler des compétences spécifiques, des méthodes pour apprendre le français à la base, des supports pour travailler la lecture, l'écriture, les sons, la grammaire, la communication orale, un support RDMI (Repérage des Difficultés Menant à l'Illettrisme) créé par une orthophoniste et utilisé en 6ème.
- Rencontres avec différents acteurs en vue de développer des réponses adaptées aux situations locales.
- Animation d'échanges pédagogiques. Organisation de journées auxquelles sont invités des concepteurs d'outils, durant lesquelles ces outils sont présentés et une formation à ces derniers est également proposée.
- Action visant à développer la place du livre dans les séquences d'apprentissage, développer le plaisir de lire et écrire.
- Accompagnement de différents ateliers permanents de lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme.
- Mise en relation et formation de différents intervenants en accompagnement scolaire.

- Accueil de responsables de structures, d'élus, d'étudiants, de formateurs et de toute personne active et sensibilisée à l'illettrisme.
- Adulte relais intervenant en collège, joue un rôle de médiateur entre élèves et enseignants et entre parents et enseignants. L'objectif étant de rendre l'école lisible aux parents, leur permettre par l'information fournie de mieux comprendre son fonctionnement, ce qui est en jeu pour leurs enfants aux différents moments du parcours scolaire. Au quotidien, il gère les conflits, dissipe les malentendus sur la signification de certaines mesures prises par l'école (sanction, punition), explique et guide les parents dans leurs démarches administratives entre autres. Le plus gros partenariat de l'URLIP avec l'Education Nationale concerne l'accompagnement à la scolarité. Travaille en partenariat avec le Rectorat.

Ses partenaires :

- Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
- Conseil Régional de Picardie
- Conseil Général de la Somme
- Préfectures (Politique de la Ville)
- Fonds d'action et de soutien pour l'Intégration et la lutte contre les discriminations
- Elus locaux
- Organismes de formation et associations
- Rectorat, Inspections Académiques
- Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports
- Centre National du Livre
- Bibliothèques
- Caisses d'Allocations Familiales
- Libraires
- Enseignants

Principaux utilisateurs :

Formateurs (saliés ou bénévoles), coordonnateurs d'ateliers, responsables d'organismes de formation, élus, bibliothécaires, enseignants, étudiants, animateurs d'accompagnement à la scolarité, travailleurs sociaux, chargés de mission.

MIEL - Médiation Insertion Education par la Lecture

(Association loi 1901 à but non lucratif)

210 r Emile Francfort 80000 AMIENS

Tél. 03 22 72 00 33

association.miel@wanadoo.fr

Interlocuteur : Mme Romy LEVER - fondatrice, responsable de l'association.

Historique

L'association fondée en 1998 compte deux employés : Mme Lever depuis 2002, et une personne sous contrat adulte relais depuis 2007. Elle peut compter ponctuellement sur des bénévoles, comme ce fut le cas lors du premier Salon de littérature de jeunesse d'Amiens. Les membres du bureau de l'association sont bénévoles également.

Missions

MIEL dispose d'un local dans le quartier de Renancourt (Amiens), où se concentre une partie de son action auprès d'une population relativement défavorisée. La ligne directrice de l'association est de défaire les idées reçues négatives sur le livre, auprès d'un public allant de la maternelle au lycée professionnel. Les actions visent à une familiarisation avec l'objet livre, à susciter une lecture plaisir et un réflexe de recherche, afin que le livre soit perçu comme une source d'enrichissement personnel au quotidien.

Actions

Le local de l'association accueille un fonds d'environ 3000 ouvrages, des jeux éducatifs, des vidéos. Grâce à lui, l'association mène un travail de fond dans le quartier Renancourt, où elle est un lieu d'accueil et de socialisation (estime de soi, tolérance, acceptation de la différence). Ces plages d'ouverture au public ont été réduites par manque de financements.

La responsable de MIEL mène en parallèle de nombreuses actions dans toute la Somme et en partenariat avec l'Education nationale. La collaboration peut prendre plusieurs formes qui relèvent globalement de l'aide au projet :

- des interventions, l'animation d'ateliers ;
- le prêt de documents du fonds de l'association ;
- la mise en relation et la coopération avec de nombreux contacts, notamment des auteurs et illustrateurs de littérature de jeunesse.

Les actions qui en découlent combinent ces éléments, et sont adaptées au public et au projet de l'enseignant : comités de lecture et ateliers d'écriture sont fréquents. La responsable est plus particulièrement à l'aise avec les thèmes du quotidien (hygiène alimentaire et corporelle, etc.) mais aussi le genre policier.

L'organisation du premier salon de littérature de jeunesse d'Amiens (automne 2007) ; une deuxième édition est en préparation pour le mois d'octobre 2008.

Financement

Subventions uniquement, les partenariats avec l'Education nationale prennent donc systématiquement la forme de projets.

Expérience avec l'Education nationale

Le travail avec l'Education nationale (et notamment en collaboration avec des professeurs des écoles, professeurs de Français et professeurs documentalistes) représente une part importante de l'action de MIEL. La responsable note que l'implication des enseignants est variable : si les ateliers sont l'occasion pour certains de voir des élèves sous un jour nouveau, d'autres ont du mal à se plier à des modalités de travail différentes, d'où des projets parfois non aboutis.

« La Ville aux livres » - Association loi 1901.

La ville de Creil organise depuis 20 ans une fois dans l'année un Salon du livre et de la Bande Dessinée (en Novembre). L'association est née suite à une volonté de poursuivre des actions autour du livre tout au long de l'année. Deux actions sont menées dans ce cadre : une action sur la Bande dessinée et une autre sur l'oralité.

Les projets s'adressent aux jeunes de 9 à 25 ans sur temps scolaire et hors temps scolaire, dans le cadre d'un projet pédagogique en EPLE, ou en Institut spécialisé ou dans une structure d'accompagnement à la scolarité.

L'association est subventionnée par diverses subventions publiques. L'ensemble des interventions est donc gratuit pour l'établissement, y compris le matériel.

Il est nécessaire pour la structure qui souhaite s'engager dans cette action de déposer un dossier dès septembre.

Action Bande dessinée :

Projet sur du long terme (Janvier à Mai) avec des auteurs professionnels de la BD, la fréquence des rencontres est d'environ 1 fois par mois. L'action a touché environ 200 jeunes l'année passée. Pour 2008, la thématique est « L'Ecole version Manga ».

Action oralité :

Même dispositif que l'action BD mais la rencontre et le travail s'articulent autour du texte à l'oral en partenariat avec un conteur, ou un parolier, un slameur.

De Février/Mars jusqu'à Mai.

Prochainement mise en place d'ateliers sur un après-midi

Les locaux de l'association sont à la médiathèque, les horaires correspondent donc à l'ouverture de cette dernière.

Du Mardi au Samedi : 10h-12h30 / 14h-18h (fermé le jeudi matin)

Gregory TESSIER

03.44.25.19.08

Gregory, ses attentes... il souhaiterait un retour qualitatif, et pas seulement quantitatif, des ateliers en organisant une évaluation avec l'ensemble des acteurs.

Association « On a marché sur la bulle »

Maison de l'Image d'Amiens Métropole (MIAM)

147b rue Dejean

80000 AMIENS

03 22 72 18 74

<http://bd.amiens.com/> → à consulter pour plus d'informations

A qui s'adresser ?

La plupart des employés de l'association ont d'abord été bénévoles.

Pascal Mériaux –Tél : 03 22 72 82 78

Directeur Formation de publics adultes. Il s'occupe de la formation théorique, notamment à l'IUFM. Est élu au Centre national du livre.

Sa formation : musicien professionnel

Aymeric Nercisse - Tél : 03 22 72 82 75

Directeur Technique de l'atelier d'écriture et formations jeunesse. Intervient en milieu sensible ou difficile (en psychiatrie, en milieu carcéral et en foyer de la protection judiciaire de la jeunesse).

Sa formation : histoire de l'art et commerce

Céline Goubet - Tél : 03 22 72 82 76

Coordnatrice Meilleur Premier Album dans les lycées professionnels picards (dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme, dixième année). Intervient dans 40 lycées.

Sa formation : management

Aline Bottecchia - Tél : 03 22 72 82 77

Responsable Expositions. Création et gestion des expositions.

Sa formation : BTS en communication et menuiserie ébénisterie

L'association compte également trois autres employés :

- Cyril, qui aide à la création et au Meilleur Premier Album

- Corinne, la secrétaire de l'association, qui s'occupe de la gestion et de la comptabilité
- Emma, secrétaire d'édition

Visite du lieu

La MIAM compte plusieurs associations :

Waide Somme : image 3D et animation. Comporte un pôle formation (9 mois après le BAC), Imago, Studio Mobile : studios pour les élèves de l'ESAD (Ecole supérieure d'Art et de Design), Bulldog.

On a marché sur la bulle propose une salle de lecture et de documentation en libre accès pour ses adhérents.

Projets de l'association et de ses partenaires :

Résidences d'auteurs dans les locaux de la MIAM

Faire d'Amiens un pôle de compétences pour le Nord de la France, à l'image d'Angoulême

Amiens comme capitale culturelle européenne en 2013

Activités de l'association qui peuvent nous intéresser :

Expositions entièrement créées sur place et qui circulent ensuite dans les bibliothèques et les CDI

Belles rencontres : romans mis en BD (à sortir)

Tous les premiers lundis du mois, « Les bulles du lundi », rencontre autour d'une œuvre, d'un auteur (20h30 au centre culturel Léo Lagrange)

Ateliers d'écriture en établissement : 4 à 5 fois 3h (création d'une planche avec formation théorique)

Meilleur premier album (en LP)

Formation des enseignants en partenariat avec la Bibliothèque départementale

Formation théorique des élèves avec malles pédagogiques de la BDP (contacter Bernadette Cattel)

Création d'expositions avec les lycéens. Mise en relation avec les auteurs.

Journées scolaires avant le festival : rencontres d'auteurs

Edition pédagogique comme la BD *Coïncidences* qui est un travail de douze artistes sur le même scénario

Tarifs : Les expositions sont prêtées par le Département pour les collèges, et en location pour les lycées (autour de 600 euros les 3 semaines).

Les interventions coûtent 220 euros la 1/2 journée ou 368 euros la journée plus les frais de déplacement (environ 45 centimes par kilomètre).

Pourquoi travailler avec l'Education nationale ?

Demande forte suite au Festival : volonté de louer les expositions qui étaient autrefois jetées, et de former les professeurs.

Regard sur l'Education nationale :

L'association a presque toujours affaire à des enseignants motivés. En revanche, le côté administratif est assez rébarbatif (beaucoup de dossiers à remplir).

3 Médias

Le Courrier Picard

B.P. 1021 80010 AMIENS cedex 1

<http://www.courrier-picard.fr> (nouveau site web au 3è trimestre 2008)

Mail : courrier@courrier-picard.fr

Présentation de l'entreprise

Le Courrier Picard a été créé le 16 octobre 1944 : il est issu de la résistance et est édité par la SCOP (Société Coopérative Ouvrière de Production).

C'est le seul quotidien sur la Somme, diffusé sur trois départements à 292 000 lecteurs. Il emploie 250 salariés dont une centaine de journalistes.

A qui s'adresser ?

En priorité:

Véronique Villain –Tél : 03 22 82 60 00 – v.villain@courrier-picard.fr

Responsable du développement

Mais aussi :

Sandra Jacquemin - Tél : 03 22 72 60 76 – s.jacquemin@courrier-picard.fr

Documentaliste

Betty Denicourt - Tél : 03 22 72 60 76 – b.denicourt@courrier-picard.fr

Documentaliste

Marc Delemotte – m.delemotte@courrier-picard.fr

Ne pas hésiter à contacter les rédactions « locales » si on souhaite une intervention dans l'Oise, dans l'Aisne, etc. : les choses vont parfois plus vite!

Visite du lieu

Le Courrier Picard comporte 13 rédactions dans toute la Picardie qui alimentent 6 éditions : St-Quentin, Oise, Picardie Maritime (Abbeville), Haute-Picardie, Amiens / Somme.

Le siège est à Amiens.

Projets de l'entreprise : Nouveau site Web en 2008 pour lequel sera probablement mis en place un service d'archives payantes ; le site web pourra être un outil potentiel pour travailler avec les scolaires (toutes les suggestions sont les bienvenues!).

Partenaire du projet d'ENT développé dans l'académie (accès au journal *via* le portail).

Activités de l'entreprise qui peuvent nous intéresser :

Visite de la rédaction d'un quotidien régional

Intervention d'un journaliste de presse écrite

Intervention d'un dessinateur de presse écrite

Fourniture de journaux

Couverture des événements pédagogiques et culturels menés dans les établissements scolaires

Soutien/parteneriat avec les journaux scolaires

Édition de numéros spéciaux (ex: Numéro spécial de 2006 sur le 90è anniversaire de la Bataille de la Somme distribué dans les lycées).

Tarifs :

Gratuité. Possibilité de fournir des exemplaires du journal en dehors de la Semaine de la Presse sur un projet précis (le Courrier Picard est en relation étroite avec le Conseil Général et le Conseil Régional qui peuvent aider au financement).

Pourquoi travailler avec l'Education nationale ?

Sensibiliser à la presse

Créer de futurs lecteurs

+Soutien et encouragement des éditeurs et des pouvoirs publics à travailler avec l'E.N par des financements et des opérations type Semaine de la Presse.

Regard sur l'Education nationale :

Le travail mené avec l'E.N manque de structuration, il intervient souvent de manière ponctuelle et sporadique ; l'E.N pourrait solliciter davantage une entreprise comme le Courrier Picard et être force de propositions.

Canal Nord – La télévision des quartiers d'Amiens

19 rue saint Hubert

80000 Amiens

tél : 03 22 71 14 40

contact@canalnord.org

<http://www.canalnord.org/>

Interlocuteur : M. Vincent AGUANO, coordinateur (« faisant office de » directeur)

Historique :

Canal Nord est une branche de l'association CARMEN (Création Action Recherche en Matière d'Expression Nouvelle), fondée en 1984. Outre la réalisation de films et des actions de formation, CARMEN est devenue en 1985 pionnière de la télévision locale avec Canal Nord.

Actions, valeurs :

Favoriser l'expression, notamment celle des « oubliés » des médias traditionnels. Elle prône globalement une démarche de démocratie participative, et a pour cela établi une relation de confiance avec les populations des quartiers en direction desquels elle concentre son action. D'une certaine manière, les productions de Canal Nord tiennent plus d'une démarche documentaire que journalistique. Canal Nord émet *via* le réseau câblé France CitéVision (canal 20), et en streaming sur son site Internet.

Concrètement, Canal Nord offre du temps d'antenne, propose du prêt de matériel avec l'intervention de personnel compétent. Elle se propose également de former à la réalisation, notamment pour réaliser des émissions dont le contenu est libre (dans le respect de la charte déontologique et éditoriale de l'association).

Financement :

L'association est financée grâce aux subventions attribuées par différents services publics, dont la DRAC et les collectivités territoriales. Compte tenu de ses moyens, ses interventions en milieu scolaire doivent faire l'objet d'un financement (et donc s'inscrire dans un projet type PEC).

Projets avec l'Education nationale et expériences antérieures :

Modalités :

Association référencée par le Rectorat, elle est donc habilitée à mener des actions en milieu scolaire. L'emploi du temps chargé des membres de l'association et les nécessité de financement font qu'il est préférable de prévoir les actions une année scolaire à l'avance, afin des les inscrire dans un projet subventionné.

Nature (actions qui peuvent être menées tant au collège qu'au lycée) :

Réalisation de courts métrages ou de reportages avec des élèves,

Mise en place d'un atelier/club vidéo,

Intervention sur le décryptage de l'image,

Organisation d'un plateau télévisé dans l'établissement...

Remarques :

Comme beaucoup de partenaires extérieurs, notamment du milieu associatif, Canal Nord attend de la part des enseignants de réels projets qui font parfois défaut (manque d'implication pendant le projet, puis de suivi). Une certaine frilosité de certains acteurs de l'Education nationale – jusqu'à l'annulation de projets pourtant amorcés – a été déplorée.

CLEMI d'Amiens

Rencontre avec Anne-Lise Sauldubois-Keller, coordonnatrice du CLEMI de l'Académie d'Amiens

I. Présentation

L'institution :

Voir le site <http://crdp.ac-amiens.fr/clemi/>

La structure du CLEMI n'est pas pyramidale, c'est-à-dire que le CLEMI national n'est pas le supérieur des délégations académiques. Le fonctionnement est plutôt comparable à celui de pôles associés.

Le CLEMI, présent dans l'académie depuis 1984, fonctionne grâce à des moyens rectoraux, différents d'une académie à l'autre. Dans celui de l'académie d'Amiens, quatre personnes y travaillent :

- Anne-Lise Sauldubois-Keller : la coordonnatrice académique depuis 2002. Elle est également professeur d'histoire-géographie, et est à temps partiel. Elle bénéficie d'une décharge pour travailler au CLEMI.
- Matthias Cyprien : délégué pour l'Oise ; professeur de lettres, collège Gérard Philippe de Froissy (Oise).
- Marie Valin : formatrice pour la Somme, rémunérée sur ses interventions en formation ; professeur de lettres, lycée Louis Thuillier, Amiens (Somme).
- Nathalie Casquinha : déléguée pour la Somme. Bénéficie de 5h de décharge ; professeur documentaliste, lycée Madeleine Michelis d'Amiens (Somme).

Chaque membre de l'équipe est « spécialisé » dans un domaine (N. Casquinha s'occupe plutôt des actions en direction du premier degré, M. Cyprien du Web et M. Valin de la radio). C'est généralement la coordonnatrice qui est la première interlocutrice, puis elle dirige les demandeurs vers les membres du CLEMI les mieux indiqués selon le projet.

Seuls l'Oise et la Somme sont représentés dans le CLEMI de l'académie d'Amiens.

Contacts

1. Le bureau du CRDP, les jeudi et vendredi (sous réserve, si les membres de l'équipe ne sont pas en intervention extérieure)

Tél : 03 22 71 41 87

2. Par mail

clemi@ac-amiens.fr

anne-lise.sauldubois-keller@ac-amiens.fr

II. Qu'est-ce qui est proposé ?

L'action du CLEMI comporte trois grands volets : conseil, formation et animation.

Le conseil

- Le conseil généraliste :

Il passe par l'entretien du site et sa mise à jour régulière, afin de répondre aux spécificités académiques, et donc d'être complémentaire avec le site national du CLEMI. Le site comporte des fiches pédagogiques en ligne, et propose également une lettre d'information (newsletter).

- Un conseil personnalisé :

Par mail, entretien téléphonique, rendez-vous, envoi de documentation, ce travail de conseil personnalisé auprès d'élèves et/ou d'enseignants constitue une part importante du travail de la correspondante du CLEMI.

La formation envers les adultes :

Pour le second degré :

- de la formation continue en interdisciplinarité (PAF)
- des stages disciplinaires, notamment avec les documentalistes (PAF)
- de la formation « à la carte » correspondant à des formations d'initiatives locales (FIL) : lorsque l'équipe d'un établissement a un projet, le CLEMI peut intervenir pour aider à la réalisation de ce projet.

Pour le premier degré :

- de la formation initiale auprès des PE2 (actuellement en cours d'élaboration)
- des interventions sur des journées de formation pédagogique.

Les formations inscrites au PAF se déroulent sur différents lieux dans la ville d'Amiens, les FIL se déroulent dans les établissements et la formation initiale à l'IUFM.

L'animation

Le volet animation, ciblé sur un public de jeunes et d'adultes

1/ des interventions ponctuelles : autour d'un thème, avec des partenariats

exemple : le forum « Place publique Junior » (21/11/2007) qui a permis à environ 400 jeunes de l'Oise de travailler sur des ateliers presse, sur l'expression dans les médias.

Partenaires : le CEMEA, le service audiovisuel Léo Lagrange

2/ des interventions à la FADBEN

3/ des interventions à l'IUFM

Le volet animation, pour soutenir les projets d'élèves

1/ Des concours.

Exemple : le concours académique de journaux scolaires, qui constitue la première étape du concours national. 38 établissements participants en 2006-2007.

Exemple : un projet avec Lemonde.fr à destination des lycéens, prévu pour la rentrée 2008. Il s'agit d'utiliser les archives du Monde pour un concours de carnets thématiques.

2/ La Semaine de la Presse, dont la 19e édition se déroule du 17 au 22 mars 2008 sur le thème « une info, des médias ». Pour le premier degré, le projet Web radio permettra de travailler sur les bulletins météo ; pour le second degré, une rencontre autour des métiers de la télévision qui se jouent dans l'ombre (cameraman...).

III. Avec les scolaires

Tarifs : gratuité totale, puisque le CLEMI est un organisme de l'Education Nationale et que tous ses membres sont des professeurs détachés.

La question de la visibilité du CLEMI : on peut se demander comment le CLEMI rayonne autant sur la communauté scolaire. Il se fait connaître par :

- les listes de diffusion des documentalistes, des professeurs de français et d'histoire-géographie ;
- les chefs d'établissement ;
- les inspecteurs d'académie (IA), puis les inspecteurs de l'Education Nationale (IEN) et les conseillers pédagogiques ; parfois directement les écoles ;
- une reprise de contact avec les inscrits de la Semaine de la Presse.

4 Culture scientifique

Le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE)

Coordonnées

Adresse : 32 route d'Amiens 80480 Dury

03-22-33-24-24

Site web : <http://www.cpie80.com/>

Contact : contact@cpie80.com

Présentation du CPIE

Le CPIE est une association loi 1901 créée en 1993 et labellisée en 1994 (certifié ISO 9001)

Missions :

- Animation : proposition d'ateliers de découverte de l'environnement et des patrimoines ruraux http://www.cpie80.com/animations_scolaire.htm
- Formation : formation pour adultes dans les domaines de l'environnement
- Insertion : par le biais du chantier d'insertion « les chemins de l'espoir »

Valorisation des milieux naturels

Le CPIE travaille majoritairement avec les collèges. Il est également possible de leur soumettre des projets. Le déplacement est possible dans les établissements. Le CPIE prête également des expositions.

Le CPIE intervient sur toute la Somme et particulièrement sur les sites suivants :

Le marais de Samara

Le bois de Frémontiers

A Dury (siège administratif du CPIE qui propose un parcours découverte)

La ferme d'antan à Creuse

La baie de Somme et le littoral picard

Tarifs :

Interventions : 157€ par classe pour une demi-journée (est compris dans le prix l'adhésion de l'ordre de 15€ : pour les autres classes le prix est de 142€ : l'adhésion

n'est payée qu'une fois) / 249€ par classe pour une journée (l'adhésion de 15€ est comprise : 234€ pour les autres classes).

Transports sur les sites : possibilité d'une réduction de 50%

Prêt d'expositions : gratuit

Les employés

http://www.cpie80.com/cpie_trombinoscope.htm

Les cursus des employés sont assez divers : DESS valorisation du patrimoine / BTS GPN / ...

Le travail avec l'Education Nationale

Prêt d'expositions

Interventions dans les classes

Visites de sites

Centre de ressources (consultation sur place)

Prêt de matériel pédagogique

Centre de culture Scientifique, Technique et Industrielle (association 1901)

57 route de Paris Amiens

0322957397 www.picardiecsti.asso.fr

picardiecsti@nordnet.fr

A qui s'adresser ?

Arnaud Lecroix (chargé de projet de médiation scientifique) : maîtrise de biologie, 9 ans au CSTI (1^{er} emploi)

Anne Harivel (directrice de Picardie CSTI) : prépa agronomie, maîtrise de biologie, DESS de développement rural en zone tropicale, formation professionnelle autour de l'eau. Animation d'une exposition itinérante sur l'eau. Remplacement de la directrice du Musée des Sciences de Laval. Directrice du CSTI depuis février 2007.

Autres salariés de l'association :

Une assistante de direction

Un chargé de mission plutôt formé en histoire

Un chargé du patrimoine industriel

Recrutement en cours d'un médiateur avec profil de physicien

Rôle et missions :

Subventionné par le Ministère en charge de la recherche, le CSTI a pour missions :

La vulgarisation de la culture scientifique, technique et industrielle

La mise en relation de chercheurs et du grand public.

Réduire le déficit dans les filières scientifiques.

Relancer une dynamique autour de la culture scientifique en Picardie.

Le lieu

Les locaux ne présentent pas d'intérêt particulier à part pour rencontrer les personnes ou pour récupérer de la documentation (brochures, catalogue des expositions). Accueil de 9h à 18h, 17h le vendredi.

Activités de l'association qui peuvent nous intéresser :

Participation aux manifestations régionales (fête de la science, volet culturel du Printemps de l'industrie...) avec appels à projet dans les établissements au mois de janvier pour l'année scolaire suivante.

Centre de diffusion d'expositions.

Prêt d'expositions (panneaux, maquettes, interactives), DVD, livres, multimedia, maquettes. Livrets pédagogiques

Possibilité d'interventions d'un animateur scientifique dès la rentrée 2008

Cafés scientifiques pour le grand public (voir site internet), rencontres avec des scientifiques.

Café-débat scientifique (ex : café santé en partenariat avec le CRES)

Visites de structures industrielles dans le cadre du réseau "Des machines et des hommes" (découverte du patrimoine industriel)

Tarifs :

En région, prêt gratuit (1 semaine à 1 mois), avec adhésion de 20 euros/ année scolaire au CSTI.

Intervention d'un animateur pour un café scientifique, selon la demande de l'établissement : 200 à 300 euros environ

Edition :

outils de communication.

7 ou 8 expositions créées par le CSTI.

Ponctuellement, participation financière ou intellectuelle à l'édition d'ouvrages scientifiques.

A noter : le CSTI travaille le plus souvent possible avec des partenaires comme l'ADEME, le CRDP, le rectorat, d'autres CSTI...

Relations avec l'Education nationale :

Problème matériel parfois rencontré par l'association : la détérioration des expositions, cependant les établissements sont assurés pour cela.

Difficultés de communication vers les établissements, sinon relations positives. Avant, le CSTI avait un service éducatif géré par un professeur déchargé mais on leur a retiré.

Travaille essentiellement avec l'action culturelle du Rectorat.

ADEME

Rencontre avec Cathy Dumont

Tél : 03.22.45.55.50

Télécopie : 03.22.45.19.47

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

Immeuble Apotika

67, avenue d'Italie

80 094 Amiens Cedex 03

I. Présentation

Un organisme national, composé de délégations régionales. L'ADEME de Picardie emploie 16 personnes, essentiellement des ingénieurs dont chacun a une spécialité (les transports, la gestion des déchets, les énergies renouvelables...). C'est le seul en France à inclure un service éducatif, créé en septembre 2007 et dirigé par Évelyne Journaux. La création de ce service a été facilitée par l'entrée dans les programmes scolaires de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) en 2004.

Contacts

Le service pédagogique de l'ADEME :

- Cathy Dumont, enseignante qui bénéficie d'une décharge (dumtav@fevnet.net)
- Évelyne Journaux, ingénieure (evelyne.journaux@ademe.fr)
- Christine Serres, ingénieure

II. Ce qui est proposé

1/ Une aide au projet à destination des enseignants (pour un PEC, par ex.)

Exemples : des professeurs ont demandé de l'aide pour réaliser une maquette de la maison idéale du point de vue de la consommation énergétique ; mettre en place le tri sélectif dans un établissement ; collecter les piles...

2/ De la documentation

On trouve dans les locaux de l'ADEME un fonds documentaire important et pointu, édité par l'organisme seul, ou en collaboration avec des partenaires tels que l'Education Nationale. Des étudiants, des professeurs, et des lycéens dans le cadre de leur TPE, font souvent une demande de documentation à l'ADEME.

3/ Des interventions à destination des enseignants

Exemples : des interventions auprès des directeurs d'école nouvellement nommés ; dans un établissement, une mise en situation pour faire comprendre aux enseignants les économies à faire sur l'éclairage, pour qu'ils le transmettent ainsi aux élèves.

4/ Des FIL à destination des enseignants, à leur demande

Les modifications des programmes en électrotechnique conduisent les enseignants à faire appel à l'ADEME.

5/ Des outils pédagogiques

Livres, dépliants, expositions prêtables, mallettes pédagogiques. Les documentalistes peuvent travailler avec l'ADEME pour mettre en place l'exploitation d'une exposition par exemple, car il est inutile d'installer une exposition si rien n'est fait ensuite.

III. Les scolaires

Beaucoup d'expériences. Pas d'intervention en établissement auprès des élèves directement. Gratuité totale, car toutes les actions font partie des missions de l'ADEME. Si les établissements veulent des interventions, l'ADEME a des contacts avec des partenaires dans le milieu associatif ; mais alors ces interventions sont payantes.

5 Patrimoine

L'Historial de la Grande Guerre

Château de Péronne
BP 20063
80201 Péronne cedex
Tél. +33 (0)3.22.83.14.18
Fax. +33 (0)3.22.83.54.18
<http://www.historial.org>

Entretien avec Bertrand Belvalette, responsable du service éducatif

Présentation de l'organisme :

La structure :

L'Historial compte 29 salariés. Il est géré par une association qui comprend un directeur, un responsable culturel, un attaché culturel, deux agents comptable et trois commerciaux.

La structure d'accueil du public comprend une personne responsable du centre de documentation, un conservateur, deux attachés de conservation, un restaurateur d'objets (restauration légère), une personne responsable du centre de recherche de l'Historial, et quatre personnes responsables du service éducatif (dont trois professeurs).

Les professeurs travaillant au sein du service éducatif forment avant tout une équipe de « passeurs culturels », qui ont pour objectifs de réduire la distance entre l'historien et l'élève, et entre l'image du musée et l'élève.

N.B. : Pour intégrer un service éducatif, il faut être proposé au poste par un inspecteur ou faire acte de candidature. S'ensuit un entretien qui peut déboucher sur une mission d'un an, renouvelable.

Historique de l'organisme : Les lois de décentralisation des années 80 ont donné plus de pouvoir aux collectivités territoriales. Ces nouvelles responsabilités ont permis une valorisation du territoire et du patrimoine. C'est dans ce cadre qu'a été

pensé le musée de la Bataille de la Somme, qui deviendra l'Historial de la Grande Guerre inauguré en 1992.

Le néologisme « Historial » est alors employé pour souligner la volonté de créer un musée porté par un discours d'historiens. Les valeurs patriotiques ou de commémoration du drame sont présentes, mais analysées scientifiquement. La culture de guerre est au centre du concept.

Dans ce contexte, un centre de recherche est créé au sein de l'Historial, qui permet au musée d'évoluer en fonction de la recherche actuelle.

Ce musée peut être qualifié d'international dans le sens où il présente des objets qui proviennent des trois empires belligérants.

Public accueilli :

L'Historial compte environ 75 000 visiteurs par an, dont 30 000 scolaires.

Il accueille toutes les tranches d'âge (écoliers, collégiens, lycéens).

Environ 50% des scolaires sont extérieurs à l'académie.

Partenariats possibles avec les établissements scolaires :

Les demandes :

La première guerre mondiale est au programme de 3^{ème} et de 1^{ère} en histoire géographie. Les professeurs concernés sont donc les plus nombreux à demander une visite de l'Historial. Toutefois, le service éducatif reçoit aussi des demandes de la part de professeurs de langues vivantes, de professeurs de lettres, ou de professeurs documentalistes.

Les offres :

Les historiens privilégient une visite non guidée du musée. C'est pourquoi différents dossiers pédagogiques sont mis en ligne sur le site de l'Historial. L'élève doit comprendre le musée à travers son propre regard, en s'aidant du parcours pédagogique mis en place par les fiches.

Cf. Dossiers en ligne à l'adresse suivante :

<http://crdp.ac-amiens.fr/crdp/ressources-culture/historialdossierligne.htm>

Le dossier général du second degré : Ce dossier regroupe des questions organisées sous forme thématique. Elles permettent à l'élève de s'interroger sur l'objet, de comprendre pourquoi il est dans le musée.

Les dossiers d'approche par thèmes : (à aller voir absolument !) : ses dossiers offrent des problématiques récentes sur la première guerre mondiale.

Il est possible de travailler sur ces dossiers par ateliers, à partir des documents originaux.

Pour l'organisation de la journée, plusieurs possibilités s'offrent aux professeurs : ils peuvent consacrer la journée à l'Historial, ou visiter le musée le matin et consacrer l'après-midi au circuit des champs de bataille par exemple.

Tarifs : 3,20 euros par élèves, gratuit pour l'accompagnateur.

Possibilité de pique-nique sur place.

Caverne du Dragon - Le Chemin des Dames

02160 Oulches la Vallée-Foulon

Tél. 03 23 25 14 18

Fax : 03 23 25 14 11

E-mail : caverne@cg02.fr

Présentation de l'organisme :

La Caverne du dragon est un espace muséographique ré ouvert depuis juillet 1999. Il présente un site de la Guerre 14. Il s'agit d'une carrière souterraine dans laquelle les Allemands puis les Français ont installé une caserne. Celle-ci se trouvait presque sur la ligne de front.

Dans la caverne la température est de 12° et le taux d'humidité est de 90%.

Ouvert toute l'année hormis la fermeture annuelle en janvier.

Fermé le lundi d'octobre à mai.

Le musée propose :

- des expositions temporaires sur des thèmes liés à la Première Guerre Mondiale

ex : en 2007 sur les fusillés

en 2007/2008 sur les tirailleurs sénégalais

la prochaine à partir de mai portera sur les bombardements allemands sur Paris

- la visite de ce lieu d'Histoire

Visite uniquement guidée d'1h30 avec en introduction la projection d'un film retraçant l'histoire du chemin des Dames.

Quant au contenu de la visite, il y est évoqué : la Guerre 14-18 particulièrement l'offensive du Chemin des Dames d'avril 1917, la vie quotidienne des soldats.

La scénographie de la caverne se veut très artistique.

<http://www.caverne-du-dragon.com/fr/default.aspx>

A qui s'adresser ?

• Dorothee GOSSART Tél : 03.23.25.14.18 Fax : 03.23.25.14.11 dgossart@cg02.fr

Gestion des réservations et Secrétariat général

• Anne BELLOUIN Tél : 03.23.25.14.12 Fax : 03.23.25.14.11 abellouin@cg02.fr

Directrice

- Aurélie GRULET Tél : 03.23.25.14.13 agrulet@cgo2.fr

Adjointe

- Emmanuel VEZIAT emmanuel.veziat@ac-amiens.fr

Service éducatif. Présent le vendredi après-midi. Elaboration de questionnaires en ligne téléchargeables.

- Gaëlle TEXIER Tél : 03.23.24.86.75 gtexier@cgo2.fr

Chargée des collections et de la communication.

- Hélène BEGUINOT Tél : 03.23.25.14.18

Accueil

- Isabelle PHILIPPOT Tél : 03.23.25.14.18 iphilippot@cgo2.fr

Gestion

Activités :

- Visite guidée avec support de questionnaire.

Plusieurs circuits en bus sur les principaux sites du Chemin des Dames sont proposés (1h, 1h30, 2h, 3h).

Parmi ces sites :

le mémorial de Cerny

le monument des Basques (monument aux morts)

le monument Haïm Kern (monument à tous les soldats tombés au Chemin des Dames, monument en bronze)

le plateau de Californie (panorama sur le Chemin des Dames)

Craonne

Berry-au-Bac (monument des chars d'assaut)

le moulin de Laffaux

- Expositions temporaires.

Support de questionnaire à remplir par les élèves.

- Depuis deux ans, le musée finance deux ateliers photographiques dans des Collèges. Un photographe professionnel travaille avec les élèves sur des thèmes du Chemin des Dames, et aborde les techniques de photographie. Le but est de réaliser une exposition des travaux des élèves en juin.

Exemples de thème : les portraits sur le Chemin des Dames, l'évolution des monuments aux morts.

- Le portail du Chemin des Dames www.chemindesdames.fr propose également un mémorial virtuel où l'on peut trouver les fiches d'état civil de chaque soldat et de nombreux documents (photos de lieux, indications sur les monuments, actualités sur le temps de guerre).

Tarifs :

Professeurs/Elèves : 2.50 €

Avec 2 gratuités par tranche de 30 personnes

Pour les circuits :

1h : 100 €

1h30 : scolaire 80 € / autre groupe 150 €

2h : 200 €

3h : 250 €

Pourquoi travailler avec l'Education Nationale ?

Important que les élèves puissent visiter ces lieux d'Histoire.

La structure de l'Education Nationale est bien connue. C'est avec l'Education Nationale que le musée travaille le plus. Il s'agit d'un musée surtout à destination des scolaires.

Le musée est très demandeur de projets, même s'ils sortent parfois des sentiers battus.

Regard sur l'Education Nationale :

Manque de retours sur les questionnaires.

Beaucoup de professeurs reprennent les questionnaires sans les adapter.

Les Ambiani (reconstitution historique)

L'organisme :

Les Ambiani sont une association loi 1901. Elle existe depuis dix ans.

Ils disposent d'un agrément pour les trois salariés pour les interventions pédagogiques, pour la formation des enseignants depuis le primaire jusqu'au lycée *via* le PAF. Agrément du Ministère de la jeunesse et des sports et du MEN.

Ils sont assez peu connus en Picardie, mais disposent d'une renommée européenne certaine : ils interviennent chaque année en Allemagne lors de festival (ce pays est fasciné par la période antique) et y font 4 à 5 séjours par an ; ils se déplacent au Danemark, en Espagne, en Italie et en République Tchèque ; ils font environ 28 000 km chaque année entre avril et octobre ; chaque année au Danemark, ils immergent pendant une semaine une famille dans un village à Lejre et leur font reconstituer le mode de vie des Gaulois.

L'association travaille aussi avec des chaînes de télévision pour des reconstitutions (type docu-fiction).

Enfin, les membres de l'association fabriquent eux-mêmes leurs vêtements et leurs matériels selon les techniques des Ambiani. Ils ont d'ailleurs fourni un mode d'emploi pour fabriquer la monnaie comme à l'époque (en étain et en plomb, avec un coin en bronze) pour le site de Gergovie.

70% d'autofinancement, financements régionaux et européens surtout.

Le site Internet : <http://www.les-ambiani.com/site.php>. Attention: le terme « Ambiani » est une marque déposée INPI et le site dispose d'un anti-aspirateur !

Les membres de l'association :

Trois salariés :

- Ludovic Moignet (coordonnées sur le site) est chargé de la coordination de toutes les actions. Il est également conseiller technique pour des spectacles, des tournages et même des bandes dessinées (*via* une autre société, c'est un autre métier). Autrefois athlète de haut niveau, puis enseignant d'EPS, il est à l'origine de l'association. Il est parti du constat que l'on parlait beaucoup des Romains, à tel point que cela occultait les autres civilisations, y compris la nôtre, s'y ajoutait la crainte d'un détournement des fondements de notre civilisation à des fins politiques. Il a donc décidé de monter cette association dont le nom, les Ambiani, est celui des habitants de la région (depuis

Abbeville jusqu'à Breteuil) : Ambiani > Ambiens > Amiens. Si le principe de la vulgarisation scientifique a été mal vu au début par les archéologues, l'association est aujourd'hui reconnue pour ses compétences par de nombreuses sommités dans ce domaine.

- Un secrétaire comptable.

- Un responsable du fonds de solidarité européen : il s'agit d'amener des jeunes au spectacle, de 18 à 25 ans, qui pendant dix semaines vont être formés, vont fabriquer leur costume, s'entraîner et finalement être intégrés à la troupe pour participer à un spectacle.

L'association comprend environ 50 membres.

Les missions :

Elles sont réparties en trois volets :

- La recherche : avec des archéologues de la mairie, de l'INRAP. Leurs recherches portent sur l'étude des textes, la langue et le mode de vie gaulois en parallèle avec l'archéologie et les textes. *Nota Bene* : au nord de la France, on parlait le gallo-latin, au sud, le gallo-grec.

L'INRAP fait de l'archéologie préventive, c'est-à-dire qu'à chaque fois qu'il y a une construction, les aménageurs doivent payer des taxes obligatoires permettant (suite à une décision de la DRAC) de faire des fouilles. Cette taxe existe depuis 2000. Les aménageurs ne sont pas satisfaits, mais il semble que ce soit la meilleure solution. Pour 80%, ces fouilles sont faites en Picardie, le reste dans le nord de la France.

Leur travail de reconstitution se fait notamment grâce à l'analyse d'objets découverts lors de fouilles. Parmi les objets reconstitués se trouvent un cardix (instrument de musique).

- La pédagogie : interventions dans des classes (tous niveaux, jusqu'à la fac).

- Animations.

Services :

Ils interviennent dans les établissements scolaires pour présenter le mode de vie des Ambianis, leur artisanat, leur patrimoine.

Le principe de leurs interventions est toujours l'interaction. Il arrive souvent qu'ils réutilisent les idées et propositions des élèves dans leurs recherches et interventions

ultérieures (en effet, malgré les textes et les fouilles, beaucoup de choses restent incertaines).

Ils cherchent également à développer l'esprit critique des élèves en leur tendant des pièges.

Ils mettent en avant le côté ludique qui aide les élèves à apprendre. Par exemple : faire mettre un vêtement gaulois à un élève pour les faire réfléchir sur ces vêtements : le côté pratique, le toucher piquant ou agréable...

Une intervention classique pour une demi-journée coûte 153€ + 0,23 centime le km (hors arrondissement d'Abbeville). Il est possible de personnaliser l'intervention. Une convention est passée avec l'établissement.

Ils participent au PDDCC 5ème sur l'archéologie et le patrimoine.

Toutes leurs interventions sont faites par des membres de l'association, ce sont tous des passionnés qui transmettent aux jeunes l'amour de leur métier.

Leurs interventions pédagogiques ne se limitent pas à la Picardie.

Produits :

A chaque intervention ou manifestation, un dossier de presse est réalisé dans la mesure du possible (voir la rubrique Agenda du site).

Des extraits vidéo de leurs interventions sont également disponibles sur le site.

Ils n'ont pour l'instant pas de service de documentation à destination du public. Un livre est en cours de rédaction. Par contre, leur site Internet est très riche et comprend une partie documentaire (artisanat, équipement...).

Exemples de projets :

Au lycée : travail sur les arts figuratifs sur les monnaies gauloises (avec les enseignants de latin, grec et arts plastiques) qui a abouti à la fabrication par les élèves d'une pièce de monnaie (méthode gauloise !).

PEC : montrer aux élèves le trajet de l'objet trouvé en terre jusqu'à son exposition en vitrine en passant par l'animation. Les élèves ont manipulé des objets originaux (grâce à un conservateur, membre de l'association) et refait une céramique avec un tour. Ils ont fabriqué une pièce de monnaie.

Travail sur l'archéologie : présentation du métier, des fouilles dans la région, reconstitution d'objets cassés (pots de fleurs).

Artisanats présentés lors de la reconstitution d'un « village gaulois » : céramique, forge, fabrication d'objets avec des os, habillement, métier à tisser, monnaie, techniques de combat.

Retour des enseignants et élèves qui ont pu dans mon collège bénéficier d'une intervention :

Tous se sont montrés enthousiastes. Plus d'un an après, les élèves se souvenaient bien de l'intervention et en ont gardé un excellent souvenir.

Le Musée de Picardie

48, rue de la République 80000 Amiens

Standard : 03 22 97 14 00 Télécopie : 03 22 97 14 26

<http://www.amiens.fr/musees>

E.mail : serviceeducatif@amiens-metropole.fr

Ouverture du mardi au dimanche de 10h à 12h30 et 14h à 18h.

Présentation de l'entreprise

Construit entre 1855 et 1867, le Musée de Picardie est l'un des premiers établissements modernes de ce type bâti en France. L'édifice a été créé grâce à l'action militante de la Société des Antiquaires de Picardie, soucieuse de doter la cité d'un équipement propre à accueillir les objets récoltés depuis des décennies et à éduquer un public à qui l'on se devait d'apporter les bienfaits de projet, bientôt conduit par une commission réunissant édiles et savants, répond à une triple ambition : réaliser un véritable "palais pour les arts" et non un simple lieu d'exposition, élever un monument au génie et à la gloire de la province et de ses meilleurs représentants, capable d'évoquer la richesse du passé picard, et célébrer la France et son gouvernement. Avec ces volontés conjuguées, cette initiative s'impose comme un jalon décisif dans l'émergence des lieux muséographiques en France qui, depuis la Révolution, "campaient" trop souvent dans des sites non prévus pour cette fonction et peu adaptés à recevoir des collections comme des visiteurs.

A qui s'adresser ?

Au Service d'action éducative :

Réservation d'un créneau horaire et prise de rendez-vous auprès de la centrale de réservation au 03 22 97 14 00. Lors du rendez-vous, préparation personnalisée avec un ou des enseignants du service éducatif (permanence le mercredi, d'autres créneaux sont possibles en fonction des disponibilités) afin de définir le contenu, les apprentissages visés, la gestion des espaces, du temps, de l'accompagnement.

Médiatrice culturelle : Mirette Sène

Enseignants détachés et déchargés de l'Éducation nationale

Premier degré : Marylise Petit, professeur des écoles et maître formateur généraliste et spécialisée en arts plastiques.

Second degré : Alain Boucher, professeur de mathématiques.

Marie-Anne Brun, professeur de lettres.

Pascale Guy, professeur d'histoire-géographie.

Françoise Morel, professeur d'arts appliqués.

Visite du lieu

Visite au musée selon le parcours défini lors de la préparation avec le Service d'Action Educative, les jours ouvrables.

Projets de l'entreprise :

A partir de l'été 2008, le Musée de Picardie entre dans une phase de rénovation, pendant laquelle les salles du premier étage ne sont plus accessibles. Néanmoins, le musée reste ouvert au public et poursuit sa programmation d'activités éducatives et culturelles, expositions dans ses murs et hors les murs.

Activités du Musée qui peuvent nous intéresser :

Le musée poursuit et confirme sa politique d'ouverture pour tous. Il s'inscrit donc tout simplement dans des dispositifs partenariaux tels que les CLEA (Contrat local d'éducation artistique) et les classes à PAC (Projet artistique et culturel) pour le 1er degré ou le CDDC (Contrat départemental de développement culturel) et les IDD (Itinéraire de découverte) pour le second degré. Le musée peut aussi collaborer à d'autres actions moins connues comme "croiser les arts". Le musée élabore des projets spécifiques à l'intention des enfants ou adolescents des classes SEGPA, CLIS, IME.

Depuis 1991, 22 établissements sont jumelés et entretiennent des liens privilégiés avec le musée. Le Musée de Picardie en partenariat avec le Rectorat propose des formations dans le cadre de stages du PAF (Plan académique de formation) ou de FIL (Formation d'initiative locale). Avec la DRAC et l'IUFM le musée met en place des actions de formations pour les professeurs des écoles. La médiatrice culturelle est en charge de mettre en relation le musée, les œuvres et leurs contenus culturels avec les différents publics. Par ailleurs, l'abonnement réservé aux enseignants (20 €) permet de bénéficier pour la saison :

- de l'accès libre aux musées d'Amiens
- de l'invitation à tous les vernissages
- d'un tarif réduit sur certaines éditions du musée

- de tarifs réduits aux spectacles, aux conférences du musée, concerts, repas, ateliers copistes, aux invitations de spécialistes ou d'artistes...
- de l'accès gratuit aux visites commentées et visites thématiques des expositions et des collections permanentes
- de la réception à domicile des informations concernant les activités des musées.

Tarifs :

Groupes scolaires –maternelle jusqu'au lycée– et centres de loisirs :

- Collections permanentes : entrée gratuite
- Exposition temporaire : 1,50 € par enfant pour les établissements non jumelés
- Forfait groupe avec atelier (maximum 25 participants) : 25 €
- Forfait groupe avec visite-accueil (maximum 20 participants) : 20 €

Réservation obligatoire

Groupes scolaires avec guide-conférencier agréé

- Visite du musée (par groupe de 20 personnes) : 60 € le guide
- Exposition temporaire (par groupe de 20 personnes) : 60 € le guide + 1,50 € par enfant.

Réservation obligatoire

Pourquoi travailler avec l'Education nationale ?

Favoriser le contact direct des élèves avec les œuvres et les collections. Faire de la visite des musées le moment privilégié d'une pédagogie.

Permettre aux enseignants, par l'information et la formation, de mieux connaître et d'exploiter les ressources éducatives offertes par les musées.

Favoriser et valoriser l'appropriation de ce patrimoine culturel par tous les élèves.

Développer la fréquentation individuelle du musée par les élèves pour enrichir leurs pratiques culturelles.

Regard sur l'Education nationale :

C'est un partenaire : les programmes de l'Action éducative bénéficient du soutien de l'Éducation nationale dans le cadre d'une convention signée en 2005 entre le Rectorat de l'Académie d'Amiens et la Communauté d'agglomération Amiens Métropole.

Centre international Jules Verne

Contact dans le cadre d'un partenariat avec des collèges et lycées

Melle Hélène DECLERCK, responsable du secteur éducatif

h.declerck@jules-verne.net

Centre international Jules Verne, 7 rue Duthoit, 80 000 AMIENS

Téléphone : 03 22 45 37 84

Fax : 03 22 45 32 96

Site web : www.jules-verne.net

Historique rapide

1980 : Amiens Métropole achète la Maison où Jules Verne a passé plus de 40 ans à Amiens

1981 : le Centre de documentation Jules Verne (statut associatif) s'installe dans la Maison

1990-1991 : la ville d'Amiens procède à des travaux au rez-de-chaussée de la Maison, afin de restituer le salon de musique et la salle à manger

1999 : la ville d'Amiens signe une convention avec le Centre et lui confie la gestion de la Maison pour 5 années renouvelables

2000 : le Centre prend le nom de Centre International Jules Verne. La ville d'Amiens achète, pour 25 millions de francs, la collection de la Riva (avec l'aide de l'Etat, du Ministère de la Culture).

2005 : la Maison ferme pour travaux. Elle rouvre ses portes au public le 24 mars 2006.

2007 : le Centre international Jules Verne reprend la gestion et l'animation du lieu (au 1^{er} mars)

Objectifs du Centre

Le Centre International Jules Verne est une association fondée en 1973. Regroupant 300 adhérents du monde entier, il a vocation à collaborer avec les institutions et les pouvoirs publics ainsi qu'avec les grandes entreprises. Avec les chercheurs et les artistes, il travaille dans les domaines de la science, des arts et de la littérature à insérer l'œuvre et l'esprit de Jules Verne dans la société contemporaine.

Le Centre a toujours accordé la priorité à l'animation locale dans les domaines de la culture, de l'éducation et du tourisme, en collaboration avec acteurs culturels, professeurs et professionnels du tourisme. Il s'est défini comme une entreprise d'ingénierie littéraire, utilisant le tourisme et l'activité éducative pour faire accéder le public à la connaissance de soi par l'imaginaire et l'histoire. Son objectif est de diffuser l'esprit de Jules Verne dans le monde, et il s'appuie pour cela sur la connaissance des 22 000 pages qui composent le cycle complet de ses *Voyages extraordinaires*. Son ambition est de se présenter comme un lieu alternatif pour la

culture littéraire, en exposant la littérature sous des formes nouvelles, en s'appuyant notamment sur la Maison de Jules Verne. Cette approche veut donner à l'oeuvre littéraire un rôle actif et présent dans la société contemporaine.

Le Centre rayonne ainsi dans différentes directions : gestion et animation de la Maison de Jules Verne, intervention scolaire, intervention sociale (Bourses « Un capitaine, cent capitaines »), ressources documentaires et iconographiques, organisation de colloques et de voyages d'étude, publication d'une revue semestrielle, programme avec les écrivains de Picardie et des écrivains internationaux (Julien Gracq, Michel Serres, Eric Orsenna, Peter Esterhazy, Michel Butor...), commissariat d'expositions locales, nationales et internationales. Ces activités constantes et multiples ont vocation à essaimer un climat littéraire créatif, une activité en pointe et une renommée littéraire attachée au réseau des Maisons d'écrivains.

Salariés

17 personnes (équivalent 14,5 plein temps) : 1 directeur, 1 administratrice/chargée de communication, 1 secrétaire de direction, 1 comptable, 1 responsable du secteur éducatif, 1 chargée de développement touristique, 1 responsable boutique, 1 documentaliste, 1 chargée de mécénat, 4 guides, 2 agents de sécurité, 2 agents d'entretien.

Actions proposées à l'ensemble des publics

- animations et ateliers pédagogiques;
- réponses aux demandes documentaires et iconographiques de professionnels et particuliers (notamment scolaires);
- location d'expositions itinérantes thématiques (la mer, les machines extraordinaires...);
- spectacle conté «Les 3 Picards racontent...les histoires extraordinaires de Jules Verne» avec Olivier Cariat, Vincent Gougeat et Dominique Herbet;
- librairie/boutique qui vend la quasi-totalité des ouvrages de et sur Jules Verne, ainsi que des produits dérivés autour de l'écrivain.

Actions proposées aux élèves (hors ou en établissement scolaire)

Différents ateliers de découverte sont proposés: notamment pour permettre d'approfondir une thématique ou un roman à l'aide de jeux sur plateau, le Centre propose également des ateliers d'écriture, des jeux de piste à Amiens ou au Crotoy...

Ces ateliers se déroulent soit à la Maison de Jules Verne soit en extérieur (c'est-à-dire dans les établissements).

Actions proposées aux enseignants

Les enseignants souhaitant élaborer des projets éducatifs sur Jules Verne sont accueillis par un membre du secteur éducatif. Ce dernier établit ensuite avec les enseignants le déroulement des activités autour de Jules Verne en fonction de la thématique et du but recherché par les enseignants.

Tarifs scolaires 2007-2008

- Visite de la Maison de Jules Verne: 4€ par élève

- Jeu de piste: 40€ par classe

- Animation d'une heure: 40 €; deux heures: 80€ (frais de déplacements à la charge des établissements lorsque l'animation se fait dans les classes).

Expériences avec le public scolaire

Le secteur scolaire a été créé en 2000. Depuis 6 ans, la Maison de Jules Verne diversifie ses activités pour répondre aux demandes des enseignants et aux besoins des élèves de 5 à 20 ans!

Elle a accueilli des groupes très différents les uns des autres: des classes de maternelles pour une initiation à Jules Verne, des classes Relais, d'UPI, de lycées professionnels ou agricoles...

La visite de la Maison de Jules Verne et les ateliers complémentaires adaptés au niveau scolaire des classes permettent aux élèves de découvrir Jules Verne et son univers romanesque de manière ludique, ce qui facilite l'apprentissage et incite certains jeunes gens, à la lecture.

Regard porté sur l'Education Nationale

Le Centre travaille en collaboration avec le Rectorat d'Amiens, et participe de manière régulière à des PAF (Plans académiques de Formation) à destination des enseignants.

Projet pédagogique particulier

Ce projet pédagogique pourrait être défini comme suit:

Le Centre propose d'emmener le public scolaire vers l'imaginaire qui construit la personnalité par des jeux capables d'éveiller le désir de s'améliorer, le désir de se réaliser. Il a choisi d'y parvenir au travers de dialogues avec des personnages imaginaires que sont les héros des grandes aventures, en suivant l'exemple initiatique des personnages et des situations des romans de Jules Verne. Leur volonté édifiante est clairement affichée. A la manière de l'éditeur, Pierre-Jules Hetzel, le but du Centre est l'apprentissage ludique qui allie éducation et récréation, afin d'encourager le jeune public à découvrir, à explorer, à rêver...

6 Orientation

CIO Amiens Nord

2 rue Alexandre Faton 80000 AMIENS / 03.22.71.39.00

Date de création : 22 septembre 1947

Statut institutionnel. Directeur : Mr Pierre Huchette

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Et le samedi matin de 9h00 à 12h00

Salle en libre accès avec toute la documentation Onisep du kiosque à disposition.

Les COP reçoivent sur RDV (14 COP)

Le CIO doit faire un projet de centre avec des objectifs précis. Il va définir une politique de travail des COP dans chaque établissement, ils vont s'occuper de l'adaptation scolaire des élèves de l'orientation, avec une politique d'information à destination des familles et des élèves, dans le cadre du projet d'établissement.

Les COP du CIO d'Amiens Nord travaillent essentiellement auprès des collégiens, lycéens, des jeunes en voie d'insertion professionnelle et des étudiants. Mais ils accueillent également un public adulte. Ils aident leurs consultants dans l'élaboration de leur projet d'orientation ou de réorientation. Ils utilisent pour cela différentes techniques : entretien individuel, travail de groupes, évaluation. Ils interviennent aussi de plus en plus comme formateurs auprès des équipes d'enseignants chargés de mettre en place des séquences d'éducation à l'orientation.

Ils participent également :

- au Forum de l'Étudiant à Amiens, qui propose aujourd'hui un Espace Europe avec des intervenants de nombreuses universités à l'étranger ;
- au Carrefour des formations pour les collèges ;
- à l'évaluation de la politique d'orientation de l'académie ;
- à l'étude des flux, du taux de redoublement, de passage en seconde...

Les partenariats possibles avec les documentalistes s'appuient essentiellement sur les projets d'établissement.

ONISEP

Présentation de l'organisme :

Historique :

L'ONISEP est créée en 1970. Il remplace le BUS (Bureau Universitaire des Statistiques).

Statut de l'organisme :

Etablissement public sous tutelle du Ministère de l'Education Nationale

« Echelle » de l'organisme :

L'ONISEP se compose d'un siège national et de 28 délégations régionales (environ une par académie). L'équipe du siège national s'occupe de la rédaction des documents nationaux (parcours, voie pro...) et de la mise à jour régulière des sites nationaux de l'ONISEP :

<http://www.onisep.fr/onisep-portail/portal/group/gp> (à destination des élèves)

<http://www.onisep-reso.fr/onisep-portail/portal/group/pro> (à destination des enseignants)

Au niveau régional, l'équipe ONISEP des délégations s'occupe de la production et de la diffusion des documents consacrés à l'orientation. Les rédacteurs sont souvent des COP (conseillers d'orientation psychologues) qui ont pour mission d'actualiser l'information sur l'orientation au niveau académique. Un webmaster entretient les pages régionales du site.

600 personnes travaillent actuellement à l'ONISEP. Au sein d'une délégation, l'équipe est composée de 15 à 20 membres.

Public :

L'ONISEP se charge de la diffusion des documents auprès des enseignants (notamment de l'enseignant documentaliste), des COP, des élèves, ou des parents d'élèves.

Missions principales :

Au sein de l'ONISEP d'Amiens, l'équipe se partage les missions.

- gestion du forum des lycéens, forum de l'étudiant en partenariat avec les CIO ;
- maintenance de la base de données (recueil d'information sur l'offre de formation initiale) ;
- rédaction du supplément orientation au sein du *Courrier Picard* ;
- services de gestion, de comptabilité...

Partenariats possibles avec les établissements scolaires :

Diffusion des ressources :

- L'ONISEP envoie des guides d'orientation à chaque élève concerné (*Après la 3ème, Après le bac, Après le BEP*).
- L'ONISEP diffuse auprès des documentalistes des collèges et des lycées professionnels des livrets sur l'orientation (zoom sur les métiers, voie pro).
- Des brochures sur la DP3 et la DP6 sont également envoyées aux professeurs des collèges concernés par cette option.
- Au lycée, les livrets deviennent payants (parcours, info sup). Ils sont disponibles sur abonnement.

Intervention au sein des CDI :

L'information sur l'orientation doit être constamment mise à jour. C'est pourquoi la documentaliste de l'ONISEP propose différents services :

- Intervention sur la liste de diffusion des documentalistes de l'académie d'Amiens pour aider à la réactualisation des documents.
- Envoi d'une lettre aux documentalistes tous les deux mois pour promouvoir la documentation de l'ONISEP.
- Diffusion de la revue « grand angle » (guide pratique du kiosque ONISEP).
- A la demande, déplacement dans les établissements pour installer le kiosque ou désherber (elle conseille de ne pas garder les documents antérieurs à 2003).
- Interventions lors de réunion de bassin, de réunion FADBEN ou à l'IUFM.

CIO Creil

Adresse de l'organisme	15 rue Michelet 60100 Creil 03 44 64 16 19
Statut (institutionnel, associatif, etc.)	Institutionnel (académie d'Amiens)
Rôle /Missions	Accueil de tout public pour les questions d'orientation scolaire ou de formation professionnelle Pôle MGI (Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale) pour accueillir les jeunes sortis du système scolaire
Possibilités d'accueil	Tout public, tout âge, tout niveau scolaire
Horaires	Horaires : lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 18h00
Condition	En période de vacances scolaires : lundi à vendredi de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00 Possibilité accueil de groupe et classe gratuitement Pas de rendez-vous, accueil au fil de la journée
Services	Pôle MGI : sur rdv lundi, mardi et jeudi et sans rdv le mercredi. 10 COP + 1 directeur + 4 secrétaires accueil classe accueil public pour un forum des métiers
Produits	une salle autodoc, un point vidéo 2 fonds documentaires : une autodoc + un fonds avec info sur tous les établissements scolaires de l'Oise et la région + info sur les différents ministères + sur les filières du secondaire et supérieur (CF page annexe)
Contact (Qui, numéro)	possibilité de prêts de documents pour 10 jours Directeur : Mr Alain Poyen 10 COP, j'ai eu un entretien avec Melle Bouvard 03-44-64-16-19 ou cio60.creil@ac-amiens.fr
Exemple(s) de projet possible	site : http://pagesperso-orange.fr/cio.creil/index.html Travail avec classe option dp3 ou dp6 pour visite du CIO, ou visite pendant les forums des métiers, dernier exemple en date « forum

des métiers en uniforme »

Pôle MGI : ouverture de classes AAR dans certains collèges et lycées de Creil et Nogent-sur-Oise

FONDS DOCUMENTAIRE

- Station informatique multimédia sur le monde professionnel : Planet métier
- Kompass Régional
- Rome (Répertoire Opérationnel des Métiers):
- Brochures : Avenir Onisep, Cahiers Onisep, Parcours Onisep, Mono, Info-Sup, Réadaptation, Diplômes, Fiches métiers, Bulletin d'information, Documentation CIDJ National et Régional, Répertoire AFPA, Répertoire Régional Formation Continue : Doc guide, fiches du centre info, Guide Néret (handicapés),
- Logiciels documentaires : Atlas des formations Onisep, Planet métier, Itinéraire
- Accès Internet
- Logiciels informatiques : PerformanSe, Performance Expert, Parade, SAREF (Système d'Analyse des Relations Emploi-Formation), "Un métier qui me plaît" , Imadu , GPO , IRMR.

7 Prévention

Brigade de la Prévention de la Délinquance Juvenile de la Somme (BPDJ)

Présentation

Une brigade, créée en 1999 et opérationnelle en 2000, constituée de 8 personnels : un directeur (l'adjudant Guyart), un chef, 6 gendarmes, tous volontaires pour intégrer la BPDJ, et recrutés après avoir fait leurs preuves sur le terrain pendant au moins 3 ans. Elle appartient au Ministère de la Défense.

L'adjudant Guyart a, quant à lui fait des études en psychologie et pédopsychiatrie. Chaque membre de la BPDJ s'attache plus particulièrement à un domaine précis, comme la lutte contre la drogue.

Attention : la BPDJ n'intervient pas partout dans le département, et notamment pas dans la ville d'Amiens, ni Abbeville (sauf épisodiquement) car ce sont des zones de la Police et non de la Gendarmerie. Zones d'intervention : Péronne-Albert-Ham-Frivilles-Escarbotin.

Contacts

Un site internet accessible depuis le site de la Préfecture de la Somme, mais peu utile. Il sera prochainement rénové.

Un numéro de téléphone/répondeur/fax : 03.22.80.09.67

Une adresse : 54 rue des Jacobins, 80 000 Amiens

Les actions proposées (gratuites)

Elles sont déployées autour des 3 champs d'action de la BDPJ : l'école, la famille, et la rue, car c'est là que se trouvent les adolescents. Son cadre général est la protection de la jeunesse.

- L'école : la BPDJ fait des interventions en établissements scolaires

Un partenariat, impulsé par la gendarmerie, existe depuis 2000 avec l'Education Nationale. Il correspond à une réelle demande des établissements, tous les collèges de la Somme sauf un (Ailly-le-Haut Clocher). Lors de « journées civiques » la BDPJ vient parler aux adolescents d'eux-mêmes puis d'eux face à la loi.

Des actions pour les CE1-CE2 : éveil à la citoyenneté. Parler des maltraitances, des violences, instaurer un rapport de confiance. Des interventions basées sur le ludique et l'éducatif, des rébus.

Des actions pour les CM1-CM2 : moment de la pré-crise d'adolescence.

Des actions pour les 5èmes, âge où la personnalité se révèle, possible crise identitaire et rébellion :

-concept du « chemin du délinquant » : un tableau avec des magnets est utilisé pour décrire les faits qui conduisent lentement à la délinquance

-parler des conduites sexuelles, des conduites addictives, pour arriver à la sanction officielle par la Justice.

Des actions pour les 4èmes et les classes du lycée : parler des conduites addictives ainsi que de la sécurité routière (le nombre de morts baisse mais pas chez les jeunes).

Les points écoute : après une matinée d'intervention, une classe discrète est mise à disposition et les élèves viennent, d'eux-mêmes ou envoyés par le CPE ou le chef d'établissement, pour discuter avec un membre de la BPDJ -> certains adolescents abusés se confient puis déposent.

↳ Ce cursus pédagogique permet que les élèves soient vus à peu près tous les 2 ans par des gens qui incarnent la loi de façon visible (cf. l'uniforme). Cela fait environ 6-10 heures de rencontre pour un enfant.

- Le suivi personnalisé de la réussite à la citoyenneté

Les enfants qui ont des problèmes sont détectés très tôt par l'école ou la commune. Un membre de la BPDJ lui parle en individuel pour lui dire que ses actes sont des infractions et pas de simples bêtises. Un gendarme revient le voir régulièrement pour faire le point (215 jeunes sont suivis en ce moment) et les rencontres s'espacent.

- Une médiation entre la famille et l'école

Lorsque les parents ne répondent plus à l'école, rompent le dialogue, fuient, la BPDJ se déplace dans la famille et donne rendez-vous aux parents au sein du collège, pour réinstaurer le dialogue, régler les problèmes financiers, avec les différents partenaires (assistante sociale, infirmière).

- La sécurisation des abords de l'établissement : les transports scolaires avec l'Opération Respect depuis 2004

Suite à des problèmes dans les autocars (370 cars deux fois par jour dans la Somme), le Conseil Général a mené un partenariat avec la BDPJ. Prévention de l'indiscipline, des dégradations dans les autocars. La BDPJ fait des rappels sur les règles de sécurité, 180 contrôles préventifs par an. Les chauffeurs font des rapports d'incident dans un carnet à souches (208 en un an), et chaque signalement est suivi par la BDPJ : entretien avec l'élève, visite à domicile voire convocation des parents à la gendarmerie.

- Prévenir les violences intra-familiales

Lorsqu'un gendarme (hors BDPJ) constate des violences dans un foyer où vivent des enfants, il le signale à la BDPJ qui fait une visite à domicile pour établir un diagnostic. Parfois, il faut impliquer les parents, revaloriser leur autorité = repositionnement familial.

- Des interventions à l'IUFM

- Des partenariats avec les pompiers, le CREPS, le CNFPT

- En projet...

Un travail sur les blogs et l'utilisation d'Internet, suite à une forte demande de l'Education Nationale.

Le centre de planification

Adresse : 106 rue Paul Thuillier 80000 Amiens

Contacts : Dominique Dorival / Maryse Peters 03 22 53 36 19

Présentation du centre de planification

Le centre de planification est présent sur Amiens depuis 1974. Il est rattaché au centre hospitalier. Il ne faut pas le confondre avec le planning familial qui est un mouvement militant. Le centre de planification reçoit des subventions du Conseil Général.

Missions

- Interventions auprès de divers publics sur place ou dans les établissements scolaires
- Prévention grâce à des interventions et la distribution de prospectus
- Information (sur les moyens de contraception / l'IVG et son cadre légal)

Les employés

Il y a une secrétaire / une infirmière / 2 médecins / une psychologue / une conseillère conjugale

Le travail avec l'Education Nationale

Les interventions des employés du centre de planification (à Amiens et aux alentours) sont faites à la demande et toujours en complément de ce qui est fait en amont par les professeurs. Elles sont gratuites. Un temps de présence, en plus d'une intervention ponctuelle, est possible.

- L'approche de la sexualité / de la contraception

Il s'agit pour le centre de planification, lorsqu'il intervient dans les établissements, de partir des questionnements des élèves. La présence du professeur n'est pas souhaitée pour permettre la libération de la parole. Les intervenants partent des questions des élèves et travaillent sur les questions de sexualité / santé / écoute (des divers problèmes) / parler de soi / rapport et respect de l'autre.

A noter : Le centre de planification, de part les valeurs qu'il défend, n'est pas toujours très bien perçu.

Le Comité Régional d'Education et de promotion de la Santé en Picardie (CRES)

rue des Jacobins

<http://www.crespicardie.org/>

3 centres :

Chambry / Amiens / Beauvais

Horaires :

Accompagnement documentaire : sur rendez vous les mardis, jeudi et vendredi. Le mercredi ouvert de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Diffusion de documents : lundi-jeudi 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Le vendredi 8h30-12h30 et 13h30-16h.

Contacts : Martine Dacquin et Véronique Paucquet

Présentation du CRES

Le CRES est une association loi 1901 qui appartient à la Fédération Nationale des comités d'Education pour la Santé.

Missions

- Informer et documenter
- Eduquer
- Former les professionnels et les bénévoles
- Conseiller les personnes qui montent des projets

Le CRES ne fait en général ni intervention, ni animation mais fournit en revanche des documents, des affiches, des brochures et un conseil pour monter des projets. Le fonds documentaire est constitué de revues / ouvrages / malettes pédagogiques / dossiers de presse

Les employés

<http://picardie.fnes.fr/Presentation/equipe.php?Typedocencours=0&page=3>

Il y a des documentalistes, des personnels d'administration, des formateurs. Les cursus sont variés mais sont toujours issus du domaine de la santé : diplôme d'éducation à la santé, sociologie, éducation sociale et familiale ...

Le travail avec l'Education Nationale

Les infirmières scolaires connaissent généralement le CRES. En revanche, il semble que les professeurs ne le connaissent pas. Le CRES peut intervenir dans les CESC. Ce

qui est le plus souvent demandé par l'école sont des thématiques telles que les dépendances / l'alimentation / la sexualité. Malheureusement il est à déplorer que les programmes souvent trop figés ne répondent pas toujours aux besoins du moment .

L'approche de la santé

Il s'agit pour le CRES d'axer son action sur les compétences psycho-sociales des individus, sur l'estime de soi. Il ne s'agit en aucun cas d'être dans la culpabilité. L'idée est de donner à chacun des « armes » grâce auxquelles on peut choisir en toute connaissance de cause.